

BULLETIN MUNICIPAL

GUÉMAR



Février 2026

Sommaire

Édito	3
Réalisations et projets	4-5
Séchoirs à tabac	6
Travaux	7
Syndicat mixte du Niederwald	8
Association Foncière-Ponts	9
Rivières Haute Alsace	10
Concours financiers	11
Finances communales	12 - 13
Finances - Assainissement	14 - 15
Consignes mairie	16 -17
CEA	18
SCOT	19
Urbanisme	20
France Renov'	21
Cadre de vie	22 - 23
Écoles	24 - 25
Évènements de l'année 2025	26 - 27
8 mai	28 - 29
Journée citoyenne	30- 31
Fête du jambon	32 - 33
Marché de Noël	34 - 35
Périscolaire	36
APE : Association des Parents d'Élèves	37
Wild West Dancers	38
Cercle St Maximin	39
Sapeurs Pompiers III et Fecht	40 - 41
Amicale des pompiers	42
Conseil de Fabrique	43
Musique Espérance de Guémar	44 - 45
École de Musique	46 - 47
Chorale Ste Cécile	48
Bibliothèque	49
Club des retraités	50 - 51
Ligue contre le cancer - Bretz'Ailes	52
Donneurs de sang	53
ARCC : la Canardière	54 - 55
Jumelage : AJUG	56
ALEC : Association Loisirs et Culture	57
ATG : Tennis	58
ASG : Football	59
Etat civil	60
Grands anniversaires	61
Calendrier des manifestations	62
Adresses utiles	63

Le mot du Maire



Chères Guémariennes, chers Guémariens,

Une nouvelle année vient de commencer, et elle annonce également la fin du mandat. Le jeu démocratique auquel souscrivent les citoyens redistribuera les rôles entre les acteurs municipaux.

En 2025, nous avons œuvré collectivement pour améliorer notre cadre de vie, soutenir le dynamisme local et préparer l'avenir de notre commune.

Aménagements, travaux, actions associatives, soutien à la vie économique et aux initiatives citoyennes : chaque projet mené l'a été dans un souci constant d'intérêt général !

Tout n'est pas toujours simple, la vie municipale réserve parfois des défis ; faisons en sorte de franchir ces obstacles. Mais, puisqu'il est encore temps, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux : que 2026 vous apporte santé, sérénité et accomplissements pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture

Le Maire,
Umberto STAMILE

RÉALISATIONS ET PROJETS



L'année 2025 a permis de concrétiser plusieurs dossiers entamés les années précédentes.

Les marchés de travaux de construction des nouveaux vestiaires de football ont été attribués aux entreprises DE VINCI Concepts Modulaires et JEHL TP pour un montant total de 690 179,64 € HT.

Ces travaux consistent à créer un bâtiment en construction modulaire comprenant 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitres, une buanderie et des sanitaires. Ce nouvel équipement, dont les travaux doivent démarrer au printemps et s'achever pour l'été, va permettre à l'Association Sportive de Guémar d'améliorer les conditions d'accueil de ses membres et des équipes visiteuses.

Cela va augmenter l'attractivité de ce club dont l'équipe phare a pour objectif de monter en division « Régionale 2 ».



Des subventions ont été octroyées à la Commune pour ces travaux, à savoir :

- Ligue du Grand Est de Football d'un montant de 25 000 €;
- Collectivité Européenne d'Alsace d'un montant de 78 052 €;
- Région Grand Est d'un montant de 12 000 €.

Dans une volonté d'améliorer globalement les infrastructures sportives liées au football, un arrosage automatique a été mis en place sur le terrain d'honneur de football.

Cet équipement souterrain va permettre d'être plus efficace dans l'arrosage du terrain de football et, de fait, d'être plus économe en eau.

Ces travaux, d'un montant de 27 979,30 € TTC, ont été aidés par les entités suivantes :

- Ligue du Grand Est de Football pour un montant de 4 000 €;
- Région Grand Est pour un montant de 11 658 €.

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, la Municipalité a réalisé, en partenariat avec l'association utilisatrice, une rénovation du réseau électrique du local mis à disposition de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour un montant de 5 438,82 € TTC.

Les travaux de mise en place d'un réseau de vidéoprotection ont été achevés au printemps 2025. Ainsi, les 20 caméras installées sont pleinement opérationnelles et concourent avec efficacité aux investigations des forces de l'ordre dans leurs différentes missions. Elles ont ainsi été consultées pour différents types d'interventions allant de la recherche d'individu à l'enquête dans le cadre de vols mais également à l'identification des auteurs de dépôts sauvages aux points d'apport volontaire.

Ce dispositif a représenté un investissement communal de 180 092,77 € TTC.

Des subventions ont également été obtenues pour ces travaux, réparties comme suit :

- État au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 42 378,87 €
- Région Grand Est : 40 000 €
- Collectivité Européenne d'Alsace : 5 000 €.

Des travaux de gestion des eaux pluviales ont également été réalisés dans la rue du Haut-Koenigsbourg ainsi que dans la route de Sélestat et sont détaillés en page 7.

En assainissement, des travaux ont débuté dans la rue du Stade avec la mise en place d'un poste de relevage et d'un nouveau réseau d'assainissement collectif, permettant ainsi d'agrandir le réseau existant pour desservir le club house actuel et les futurs vestiaires du football.

De plus, le réseau est dimensionné pour pouvoir accueillir à terme, les effluents des propriétés de ce secteur au travers de nouvelles extensions de réseau à réaliser dans le futur.

Ces travaux représentent un investissement de la Commune d'un montant de 211 394,65 € HT.

Une subvention de l'État au titre de la Dotation au Soutien à l'Investissement Local a été octroyée pour un montant de 17 119,94 € ainsi que de la Collectivité Européenne d'Alsace d'un montant de 19 023 €.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des partenaires financiers de la Commune qui permettent de soutenir la faisabilité et la réussite des projets entrepris.

École

À la suite de différentes discussions entre la Municipalité, la Communauté de Communes et la Commune d'Illhaeusern quant à la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupant les écoles maternelles, élémentaires de nos deux communes et la création d'un nouveau périscolaire, le projet a été stoppé.

En effet, les conditions ne sont pas réunies en l'état.

De ce fait, les structures resteront à l'identique d'aujourd'hui pour les années à venir.

Valorisez vos tailles et branchages !

La Communauté de Communes a mis en place un service de broyage à domicile de vos déchets verts.

C'est le meilleur compromis pour valoriser vos tailles et branchages ! Grâce à un broyeur professionnel et puissant, vous récupérerez un broyat gratuit et de qualité, bénéfique pour votre jardin.

Ceci s'organise à domicile, sans vous déplacer, le tout à une date et une plage horaire appropriées et à un tarif avantageux !

Pour en profiter, rendez-vous sur www.paysderibeauville.fr > Environnement



SÉCHOIRS À TABAC

Le devenir des séchoirs à tabac situés le long de la route d'Illhaeusern est, depuis de nombreuses années, au cœur des préoccupations communales.

En effet, depuis la fin de la culture de tabac, ces bâtiments n'étaient plus exploités et l'entretien n'était plus réalisé, ce qui entraînait des problèmes de sécurité en raison du délabrement de certaines parties des bâtiments.

À la suite de l'incendie du 15 mai 2020 qui a détruit un séchoir, une concertation avec les propriétaires de ces bâtiments construits dans les années 1950 a eu lieu. À l'unanimité, ceux-ci en ont cédé gracieusement la propriété à la Commune, charge à elle de procéder à leur entretien et de piloter un projet de sécurisation ou de réaménagement.

Dans ce cadre, plusieurs échanges ont eu lieu au Conseil Municipal afin de trouver un projet permettant à la fois de sécuriser le site, mais également de mettre en valeur ce patrimoine emblématique marquant l'entrée Est de Guémar, tout en tenant compte des contraintes liées à la localisation de ces bâtiments et notamment du caractère inondable du site.

Un choix a alors été fait de rénover intégralement l'un des séchoirs en réutilisant les matériaux prélevés sur les deux autres qui seraient alors détruits et remplacés par un aménagement paysager rappelant les séchoirs. Une scénographie serait également intégrée au projet afin de mettre en lumière la fonction passée de ces bâtiments.

Pour ce faire, une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée, pilotée pour la partie bâtiment et scénographie par l'architecte Jérémie BUOB et, pour la partie paysagère, le cabinet OUPAPO, afin d'établir ce projet.

Un avant-projet a ainsi été présenté et validé par le Conseil Municipal le 8 décembre dernier et ce projet est estimé à 633 930 € HT de travaux.

Ce projet, qui marquera durablement l'entrée Est de Guémar tout en sauvegardant un patrimoine notoire de notre cité, nécessite toutefois des partenaires financiers importants pour permettre à la collectivité de réaliser ces travaux.

C'est pourquoi la Municipalité est en échanges avec différents acteurs du domaine culturel et financier pour nous accompagner dans cette réalisation, telles que la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est, mais également la Fondation du Patrimoine. Nous recherchons également des mécènes privés qui pourraient soutenir ce projet et c'est la raison pour laquelle une information spécifique sera prochainement réalisée afin de présenter ce projet publiquement, avec la possibilité de réaliser une campagne de financement participatif.

Nous sommes à l'écoute de toute proposition venant des Guémariens ou d'ailleurs pour nous aider à boucler le financement de ce projet.



Séchoirs avant l'incendie de 2020



TRAVAUX

Des travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise Arkédia sur la période de mi-mai à la fin du mois de juin 2025 dans la traversée de la rue du Haut-Koenigsbourg ainsi que dans la partie Nord de la route de Sélestat.

Ils ont consisté à la mise en place, dans la chaussée, de décanteurs reliés à des puits d'infiltration et à créer des noues paysagères pour la récupération et l'infiltration de la pluie. De même, les noues vont permettre de pouvoir stocker l'eau en cas d'afflux massif comme lors d'un orage. Les plantations ont été réalisées à l'automne afin d'égayer ces aménagements techniques.

La mise en place de pavés drainants sur le parking face à l'aire de jeu de la rue du Haut-Koenigsbourg entre également dans cet objectif.



Ces mêmes procédés ont été utilisés dans les travaux de la partie Nord de la route de Sélestat.

Le dispositif ainsi mis en place va permettre de limiter les rejets d'eau claire vers la station d'épuration et le retour direct à la nappe phréatique de l'eau de pluie des secteurs concernés. Le projet a été dimensionné pour absorber une pluie dite "vingtennale", à savoir une pluie censée se produire tous les vingt ans. Il est toutefois important de rappeler que des événements naturels peuvent toujours être plus importants que ceux pour lesquels les aménagements sont effectués.

L'objectif de la collectivité est d'éviter les remontées d'eau vers les propriétés. Dans ce cadre, il peut y avoir temporairement de la stagnation d'eau sur la chaussée. Ce phénomène est toutefois limité dans le temps et ainsi n'est pas préjudiciable.

Le coût total de ces travaux est de : 264 421,86 € HT avec des aides de l'agence de l'eau de 137 601 € ainsi que de la Région Grand Est de 60 862,57 €.

La Commune remercie ces partenaires pour l'accompagnement financier dans la réalisation de ces travaux.

P. RISCH - 1^{er} Adjoint



Le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau d'eau potable arrivant à l'échéance le 31/03/2025, une nouvelle consultation a été lancée pour désigner le nouveau délégataire chargé de l'exploitation du réseau de production et de distribution d'eau potable pour l'ensemble du syndicat du Niederwald comprenant au total 9 communes et plus de 9000 habitants à savoir:

Production d'eau potable :

- Guémar
- Illhaeusern
- Ostheim
- Zellenberg
- Beblenheim
- Hunawehr
- Mittelweh
- Bennweh
- Riqueweh

Distribution d'eau potable :

- Guémar
- Illhaeusern

À l'issue de la consultation, le nouveau contrat a été attribué au délégataire sortant, l'entreprise SUEZ Eau France. Leur offre était la mieux disante. La nouvelle délégation s'achèvera le 31 décembre 2033.

Depuis la mise en place du nouveau contrat, le déploiement d'une évolution majeure dans la gestion des consommations d'eau a été lancé, à savoir la télérelève des compteurs. Aussi, cet outil, représenté par un émetteur placé sur le compteur d'eau, permet la réalisation d'un relevé journalier de la consommation d'eau. Il permet notamment de détecter une consommation anormale et par conséquent une fuite après le compteur, en partie privative. Une information sera alors transmise directement au riverain qui pourra entreprendre rapidement les travaux adéquats et éviter une perte en eau de même qu'une facture d'eau trop élevée. Enfin, il n'y aura plus de relevé physique du compteur par un agent et ainsi, il n'y aura plus que des factures sur les consommations réellement effectuées.

En termes de travaux, le Syndicat a réalisé le renouvellement de la conduite d'eau potable dans la rue du Maréchal Lefebvre sur environ 450 m entre la rue des Seigneurs et la rue de la Canardière ainsi que les différents branchements des bâtiments desservis par cette nouvelle canalisation. Il s'agit de travaux d'envergure à l'échelle de notre entité, compte-tenu de son linéaire et du nombre de branchements à reprendre.

Ces travaux ont pour but de sécuriser l'alimentation en eau potable du centre village en remplaçant une conduite posée en 1955, vieillissante et souvent sujette à casse, mais également à améliorer la qualité de l'eau distribuée.

La durée de ces travaux s'est étalée de début septembre à fin octobre 2025. L'opération n'étant pas encore entièrement soldée financièrement, son coût prévisionnel est de 229 817,02 € HT.



Des subventions ont été obtenues auprès de l'État au travers de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant de 19 413,04 € et auprès de la Commune de Guémar pour un montant de 25 000 €.

Le Syndicat remercie ces partenaires pour l'accompagnement financier dans la réalisation de ces travaux. En complément aux réparations de fuites, 5 branchements d'eau ont été renouvelés sur la route de Sélestat. Ces travaux de renouvellement vont se poursuivre en 2026 afin de pouvoir abandonner une conduite pouvant être sujette à problème prochainement et de sécuriser l'alimentation en eau des riverains.



P. Risch
Vice-Président

Chemins ruraux

La gestion des chemins et routes relève de la commune d'une part, et de l'Association Foncière d'autre part, en fonction de leur localisation. Cette dernière a financé la réfection d'un chemin rural dit « Route de Saint-Hippolyte » au nord-est du ban, sur environ 1,2 kilomètre.



La réfection concerne également le gué qui se situe sur le chemin rural dit « Zweiter Riedweg ».

Dans les deux cas, la principale contrainte est qu'ils se situent dans une zone régulièrement inondée en hiver, ce qui ne permet pas d'utiliser n'importe quel matériau. C'est pourquoi un concassé issu d'une carrière a été utilisé pour la sous-couche du chemin, et exclusivement ce matériau pour le gué.

Frédéric FABRICI, Président de l'AF



Ponts

Dans le cadre d'une volonté de mieux connaître l'état de son patrimoine d'ouvrages d'art, la Commune a candidaté, auprès du CEREMA, pour intégrer le "Programme National des Ponts" en 2023.

Dans le cadre de ce programme, nous avons pu bénéficier, gratuitement, d'un premier audit de 10 des 63 ponts présents sur le ban communal. Cet audit a rapidement été complété d'un second audit de 16 ouvrages complémentaires afin de connaître l'état complet de nos principaux ouvrages.

Le premier audit a mis en lumière des problématiques structurelles sur différents ponts, qui nécessitent des travaux selon un programme à définir.

Dans la continuité, la Commune a mandaté un bureau d'études spécialisé, l'entreprise VISUALING, afin de réaliser un diagnostic précis de l'état des 25 principaux ouvrages d'art propriétés de la Commune.

Ce diagnostic a laissé apparaître des travaux d'un montant total de 3 139 000 € HT qui seraient à réaliser à court, moyen et long terme, selon l'état de chaque pont.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal a validé la réalisation d'avant-projets de travaux pour les 4 ponts les plus empruntés nécessitant des travaux rapidement qui sont chiffrés au total à 805 500 € HT. Des subventions sont espérées sur ces travaux. Il s'agit du pont de la Canardière, des deux ponts situés rue Saint-Denis (sur le Lohbach et sur la Fecht) ainsi que du pont sur le chemin d'Ostheim dit "Ostheimerpfad".

De plus, une concertation avec le monde agricole a eu lieu afin d'organiser des restrictions de circulation qui vont devoir être mises en place sur certains ouvrages dont l'état structurel ne supporte plus le passage répété de charges lourdes.

Des informations complémentaires seront transmises par la suite, lorsque les programmes de travaux seront définis.





Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss

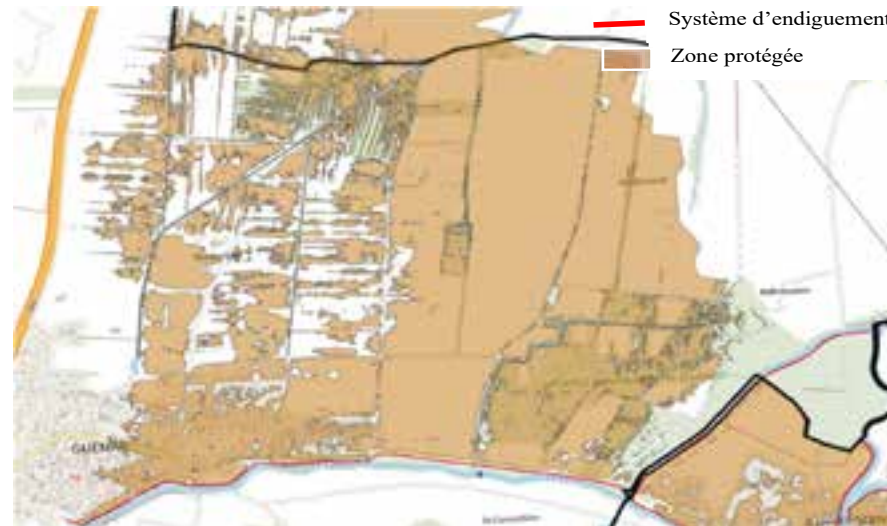
Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de la Fecht et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

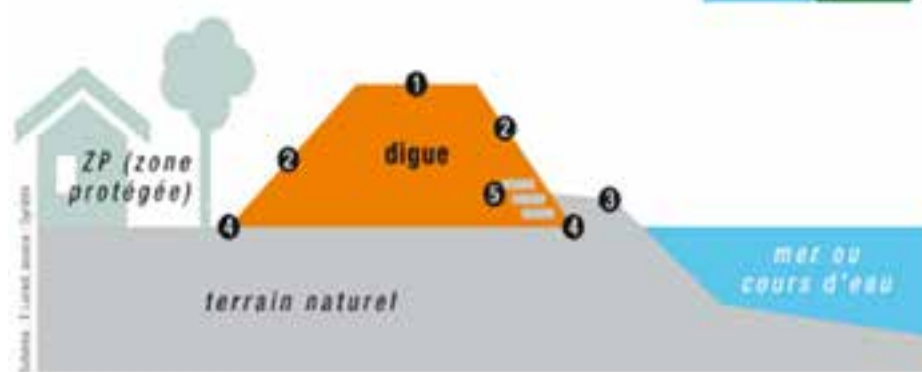
Le Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre.



LA DIGUE



① Crête de digue supportant généralement une piste. ② Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. ③ Berge. ④ Pied de digue. ⑤ Protection anciennes : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.

RIVIÈRES de Haute-Alsace
18 rue Edouard BENES – 68000 COLMAR
Tél : 03 68 07 02 80 – contact@rivieres.alsace

www.rivieres.alsace

Aux associations

En 2025, le Conseil Municipal a accordé 30 897,55 € de subventions aux associations intervenantes à Guémar. Les associations guémariennes ont ainsi perçu :

➤ Société de Musique Espérance	1 607,73 €
➤ École de Musique Guémar – Saint-Hippolyte.....	3 950 €
➤ Cercle Saint Maximin	1 279,05 €
➤ Association Sportive de Guémar.....	5 186,88 €
➤ Association de Tennis de Guémar	457,71 €
➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	1 827,46 €
➤ A.L.E.C.	600 €
➤ Chorale Sainte Cécile	350 €
➤ Amicale des Donneurs de Sang Guémar - Illhaeusern.....	350 €
➤ Club des Retraités Les Colchiques	1 142,70 €
➤ Association "Wild West Dancers"	173,99 €
➤ A.R.C.C. (dont reversement d'une part des locations du site)	12 472,03 €
➤ Association des parents d'élèves "Les Roseaux"	700 €
➤ Association de Jumelage	800 €

De plus, une subvention de 340 € a été attribuée à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui a pour rôle d'assurer différentes prestations auprès des sapeurs-pompiers volontaires, dont ceux de Guémar, ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers.

Enfin, le Conseil de Fabrique de Guémar a perçu des subventions exceptionnelles pour travaux à l'Église et au presbytère pour un montant de 13 036,07 € ainsi que 150 € pour l'organisation d'une manifestation.

Aux écoles

Le Conseil Municipal a en outre mobilisé un montant total de 10 604,85 € aux écoles élémentaire et maternelle.

Cette somme se décompose comme suit :

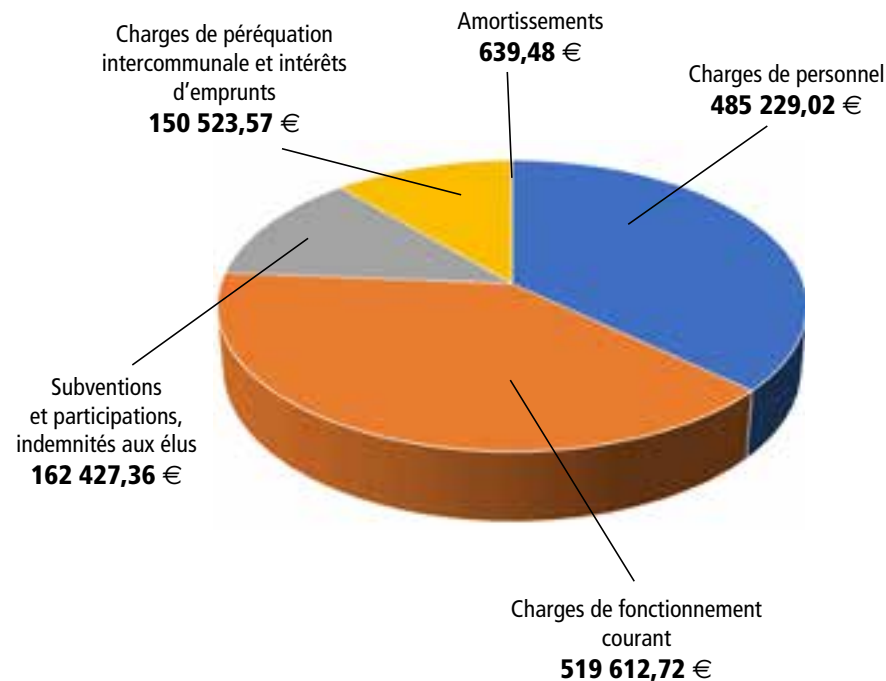
- 821 € pour le paiement des entrées à la piscine ;
- 3 266,06 € de crédit des frais liés aux photocopieurs ;
- 3 275,00 €, soit 25 € de participation forfaitaire par enfant scolarisé ;
- 1 078,60 € à la coopérative scolaire ;
- 1 705,39 € pour l'achat de livres pédagogiques et de la bibliothèque scolaire ;
- 458,80 € pour la réalisation de cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle.

En complément, dans le cadre des soutiens aux sorties scolaires, la Commune a pris en charge les frais de transport liés à une sortie par école, soit un montant total de 795 €.

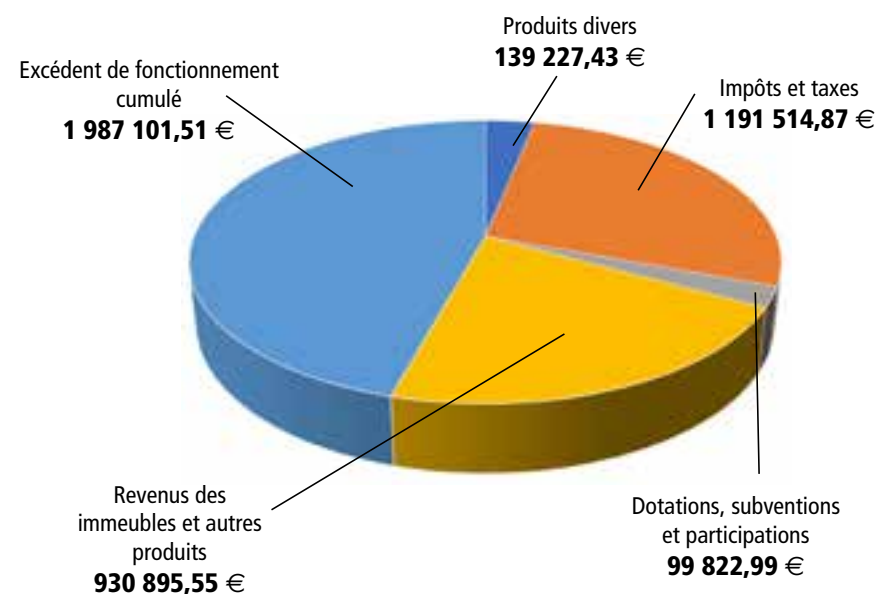
En régie, l'équipe technique a réalisé tout au long de l'année plusieurs travaux d'entretien des bâtiments.

LES FINANCES COMMUNALES

Dépenses de fonctionnement 1 318 432,15 €



Recettes de fonctionnement 4 348 562,35 €



Dépenses de fonctionnement

La Commune cherche à maîtriser ses dépenses de fonctionnement dans un souci d'efficacité des deniers publics. Toutefois, des travaux d'entretien de notre patrimoine doivent être réalisés afin d'en assurer la pérennité, ce qui entraîne des impacts budgétaires.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement 2025 se montent à 1 318 432,15 €.

Le graphique illustre la répartition des différentes charges.

L'État a prélevé directement un montant total de 134 016 €, pour alimenter des fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce poste représente 10,2 % des dépenses.

Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 519 612,72 € (soit 39,41 % des dépenses totales). Elles comprennent pour l'essentiel, les dépenses liées à la gestion des bâtiments communaux (chauffage, eau, électricité, réparations). En 2025, 38 035,22 € ont été dépensés pour des travaux d'entretien des bâtiments communaux et 29 798,80 € pour des travaux d'entretien de la voirie et des réseaux communaux.

L'ensemble des charges de personnel (485 229,02 €) représente 36,80 % des dépenses de fonctionnement.

Au titre des « subventions et participations diverses » pour un montant de 162 427,36 € (soit 12,32 % des dépenses totales), 51 262,22 € ont notamment été versés au titre de subventions diverses, dont 44 423,62 € à des associations et au Conseil de Fabrique, 5 760 € à la Commune d'Illhaeusern pour une étude partagée et 1 078,60 € à la caisse des écoles. En outre, une participation de 37 929,44 € a été versée au Service d'Incendie et de Secours, participation regroupant les communes de Guémar et d'Illhaeusern. Les indemnités des élus représentent 64 870,06 €.

La Commune ayant souscrit deux emprunts, l'un en 2016 pour l'acquisition de terrains et l'autre en 2017 pour la rénovation de la Canardièrre, le remboursement des intérêts s'élève à 11 182,66 € pour l'exercice.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2025 sont de 4 348 562,35 €. Celles-ci intègrent un excédent reporté des années précédentes de 1 987 101,51 €. Le détail des recettes de la Commune se décompose comme suit :

- Les « produits divers » qui regroupent notamment les produits issus des ventes de bois (41 520,71 €) ainsi que ceux de la chasse et de la pêche (17 064,06 €).
- Les produits des impôts et des taxes sont principalement répartis entre les taxes foncières et d'habitation (480 165 €) et les attributions de compensations en provenance de la Communauté de Communes (610 945,60 €).
- Les dotations et participations perçues par la Commune d'un montant de 99 822,99 €, se répartissent essentiellement entre diverses dotations et compensations de l'État (85 236,96 €) et le remboursement des assurances (10 939,66 €).
- La commune étant propriétaire de différents immeubles, le produit des loyers et des locations de salles s'élève à 132 797,07 €.
- L'opération d'aménagement du lotissement « Molkenbourg » a généré un excédent d'un montant de 788 871,73 € qui a été reversé au budget général en 2025.

Dépenses d'investissement

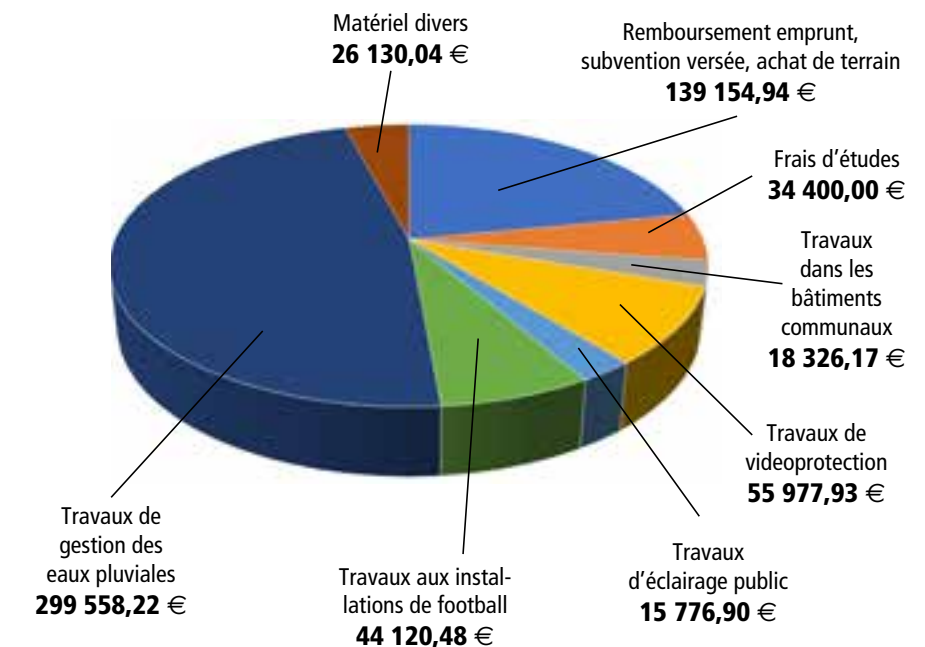
La Commune a maintenu un niveau important d'investissement en 2025 pour un montant de 633 444,68 €.

Les réalisations sont précisées dans le graphique ci-contre, dont les plus significatives concernent :

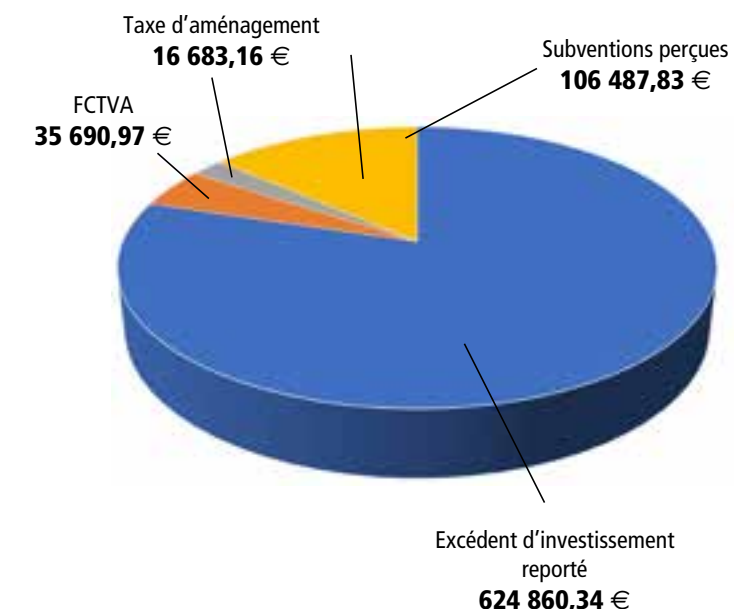
- la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales,
- le remboursement du capital des emprunts,
- l'achèvement de la mise en place d'un système de vidéoprotection,
- la réalisation de plusieurs études en vue de réaliser des travaux de voirie ou sur les bâtiments communaux et notamment les séchoirs à tabac,
- la réalisation des travaux d'arrosage du terrain de football,
- la réalisation de travaux dans les bâtiments,
- le démarrage des travaux de construction des vestiaires de football,
- le remplacement des luminaires d'éclairage public.

Les amortissements comptabilisés en dépenses d'investissement ont représenté une charge de 1 515 346,87 €.

Dépenses d'investissement 633 444,68 €



Recettes d'investissement 783 722,30 €



Recettes d'investissement

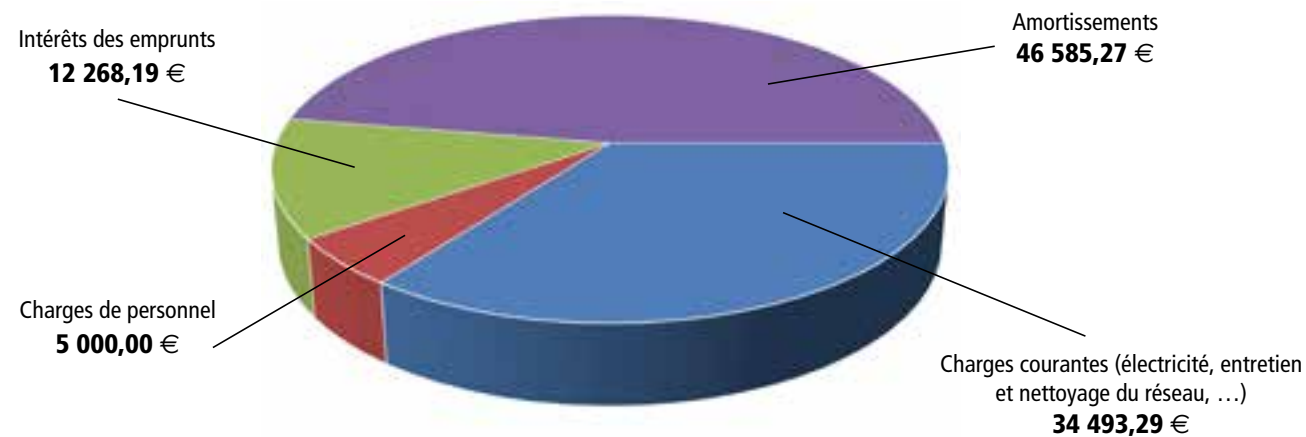
Ces recettes sont principalement issues d'un excédent d'investissement reporté de l'exercice 2025 d'un montant de 624 860,34 € et d'un versement du fonds de compensation de la TVA de 35 690,97 €.

De plus, la taxe d'aménagement (due par les propriétaires lors de la réalisation de travaux créant de la surface) a rapporté 16 683,16 €.

Enfin, des subventions des partenaires financiers de la Commune ont été perçues pour un montant de 106 487,83 €.

Les amortissements comptabilisés en recettes d'investissements ont représenté un montant de 1 513 228,09 €.

Dépenses de fonctionnement 98 346,75 €



Dépenses de fonctionnement

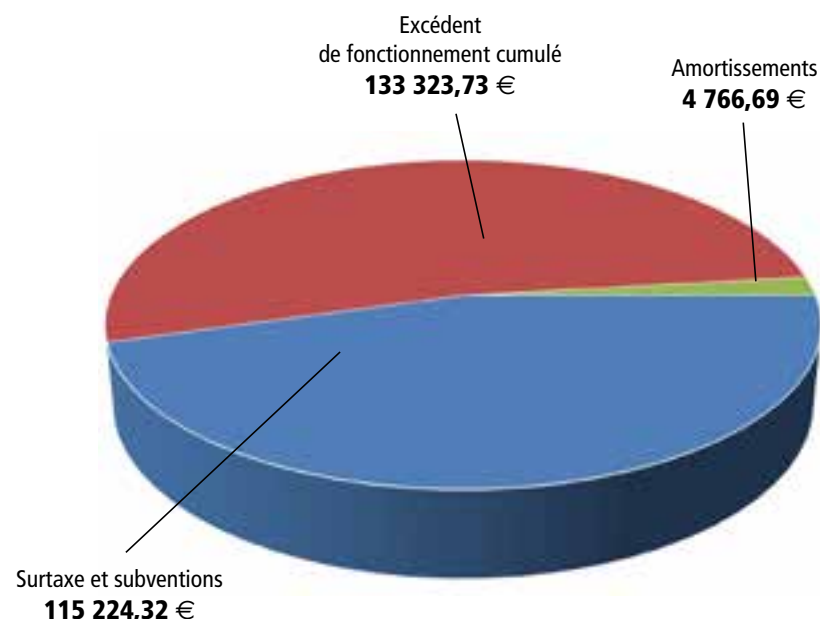
Les charges courantes du service assainissement (34 493,29 €) intègrent les dépenses liées au fonctionnement des installations, dont la station d'épuration ainsi que les frais d'électricité et les frais d'analyses et d'épandage des boues de la station.

Suite à la renégociation des contrats de fourniture d'électricité et à la baisse importante des coûts d'énergie, les frais électriques ont fortement baissé et représentent 13 707,79 €.

L'évacuation des boues produites en 2025 a représenté 6 192 €. Les boues ont été épandues en milieu agricole.

Au titre de l'entretien du réseau, le service Assainissement a dépensé 8 200,80 € notamment pour le curage des réseaux. L'entretien du réseau d'eau pluviale et notamment des avaloirs est payé par le budget général.

Recettes de fonctionnement 253 314,74 €

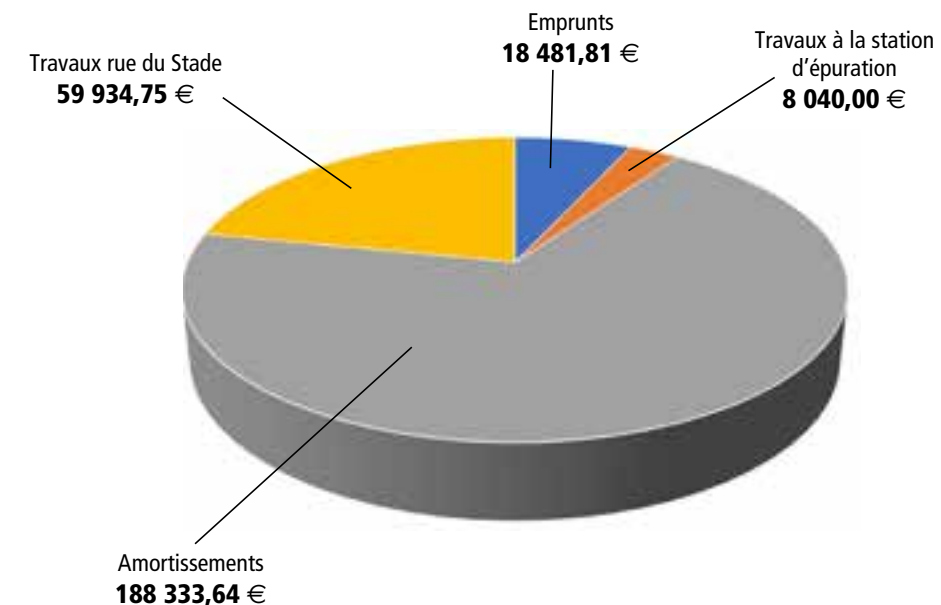


Recettes de fonctionnement

Le service Assainissement possède des recettes propres liées aux taxes d'assainissement. Pour assurer le financement des équipements d'assainissement collectif, deux taxes communales coexistent :

- La redevance d'assainissement est basée sur les consommations d'eau potable. Cette redevance est fixée à 2,10 €/m³ par le Conseil Municipal. Elle a représenté une recette d'un montant de 93 141,90 €. Cette somme, en baisse, s'explique notamment par des retards de paiement de factures de la part des administrés auprès de SUEZ ainsi que par une baisse du volume d'eau consommé de près de 4 000 m³.
- En outre, la participation au financement de l'assainissement collectif est instaurée dans la commune. Cette taxe est exigée lors de la création de nouveaux logements raccordés au réseau public d'assainissement. Elle est fixée à 2 000 € par nouveau logement raccordé et est dégressive selon le nombre de logements créés par bâtiment. Cette participation a engendré une recette d'un montant de 9 000 €.

Dépenses d'investissement 274 790,20 €

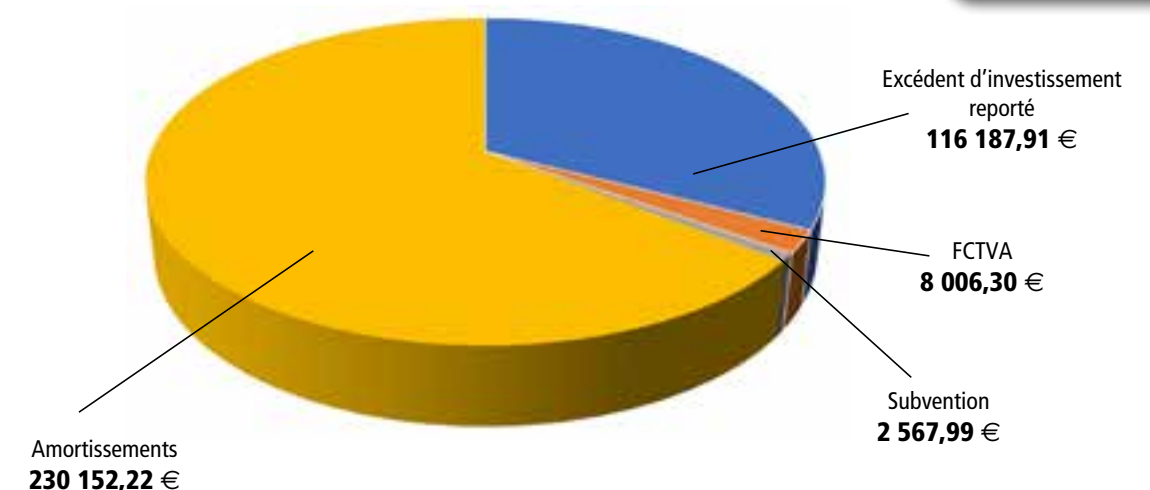


Dépenses d'investissement

Suite à une défaillance de l'entreprise attributive des travaux de mise en conformité de la station d'épuration, ceux-ci ne sont toujours pas achevés et devront être achevés en 2026 avec le concours d'un autre prestataire. Ils ont représenté, en 2025, une dépense de 8 040 €.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la rue du Stade ont débuté et 59 934,75 € y ont été consacrés en 2025.

Recettes d'investissement 356 914,42 €



Recette d'investissement

Outre un reversement de TVA d'un montant de 8 006,30 €, la Commune a perçu une avance de subvention de l'État d'un montant de 2 567,99 €. Cette subvention porte sur les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la rue du Stade.

Thomas SCHUÉ - Secrétaire général

Bienvenue aux nouveaux habitants

Arrivés dans la commune

Nous invitons toutes les personnes nouvellement installées à Guémar à s'inscrire sur le fichier domiciliaire de la Mairie. En effet, cette inscription permettra de vous faire connaître afin de recevoir les diverses informations données aux nouveaux habitants. De plus, des communications pourront vous être envoyées, telles que l'invitation à la soirée des nouveaux habitants, l'inscription aux écoles pour les enfants concernés, ou le courrier de rappel pour le recensement citoyen des jeunes de 16 ans.



Départ de la commune

De la même façon, les administrés qui quittent la commune sont priés de remplir une déclaration de départ afin d'actualiser notre fichier.



L'Agence Postale Communale vous accueille avec plaisir pour effectuer les opérations courantes liées :

- à vos affranchissements et envois de courriers et de colis, lettre suivie ou recommandée en national ou international,
- à la vente de timbres, d'enveloppes et boîtes diverses et variées, de pièces de collection (sur commande),
- au retrait ou dépôt d'espèces et de chèques sur un compte de la Poste,
- à l'établissement d'une procuration ou la mise en place d'un suivi de courrier lors d'un déménagement.

Informations importantes :

- une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait de tout courrier recommandé ou colis,
- une procuration avec présentation de la carte d'identité du mandant et du mandataire est obligatoire pour récupérer une lettre ou un colis dont vous n'êtes pas le destinataire,
- un Kbis de moins d'un an est obligatoire pour une lettre ou un colis destiné à une entreprise.

À défaut de ces justificatifs, le courrier ou colis ne pourra vous être remis.

Pour tout autre renseignement vous pouvez appeler le 03 89 71 83 12 aux horaires habituels d'ouverture ci-dessus.



VOTRE MAIRIE UTILISE L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS POUR VOUS INFORMER !

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et du territoire du Pays de Ribeauvillé !

ELECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

La date limite d'inscription sur la liste électorale en vue des élections municipales de mars est le 6 février 2026. Après cette date, les inscriptions ne pourront plus être validées pour ce scrutin.

La démarche pour s'inscrire sur les listes électorales peut être faite tout au long de l'année de 3 manières différentes :

- en ligne, sur le site service-public.fr
- en vous présentant à la mairie, muni d'un justificatif de domicile récent et de votre carte d'identité en cours de validité.
- par courrier, en téléchargeant le formulaire cerfa 12669*02 et en l'envoyant rempli, accompagné des photocopies des pièces justificatives.

En cas de doute, il est possible de vérifier votre situation électorale soit en ligne sur le site www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale, soit en contactant la mairie.



MON PARCOURS JDC

Journée Défense et Citoyenneté

Les jeunes guémariens inscrits sur le fichier domiciliaire sont convoqués par la Mairie dès leur 16^{ème} anniversaire pour effectuer le recensement citoyen. Il faudra alors se présenter en Mairie, sur rendez-vous, muni de sa carte d'identité et du livret de famille.

Lors de ce recensement, il leur sera remis une attestation de recensement qu'il faudra présenter pour toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Environ 1 an après ce recensement, une convocation sera adressée par le Centre du Service National afin d'effectuer la "Journée de Défense et Citoyenneté".

Le recensement permet également d'être automatiquement inscrit sur la liste électorale de la Commune une fois la majorité atteinte.

Une fois recensé en Mairie, un mail est envoyé pour activer son compte sur l'application DÉFENSE + (elle remplace l'application MAJDC.FR). Elle permet de télécharger sa convocation et son attestation de participation, de mettre à jour ses coordonnées.

MON PARCOURS JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare ma **double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- **J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon **Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP)** et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



- J'ai une double nationalité **ET** j'ai reçu une lettre de convention.

La Collectivité européenne d'Alsace en action sur le canton de Sainte-Marie-aux-Mines



Un concert d'exception à Beblenheim

La Collectivité européenne d'Alsace soutient chaque année l'Orchestre philharmonique de Strasbourg dans le cadre de sa politique culturelle, afin de favoriser l'organisation de concerts sur l'ensemble du territoire.

Le 12 septembre dernier, un concert a ainsi été donné à Beblenheim, offrant au public l'opportunité d'assister gratuitement à une prestation musicale de grande qualité. L'objectif de cette initiative est de permettre aux habitants des territoires éloignés des grandes agglomérations de découvrir des œuvres interprétées par des musiciens professionnels et de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre.

Orbey : Un nouvel élan pour les aînés



L'EHPAD du Canton Vert d'Orbey vient d'achever un vaste projet d'extension, de restructuration et de création de nouveaux espaces débuté en 2018. Les travaux ont permis la création de 30 chambres neuves, la suppression de 14 chambres doubles et la

Une nouvelle piste cyclable entre Lapoutroie et Le Bonhomme

La Collectivité européenne d'Alsace a accompagné la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg dans la réalisation d'une nouvelle piste cyclable reliant Lapoutroie à Le Bonhomme. Ce projet vise à renforcer le maillage des itinéraires cyclables de la vallée et à encourager les mobilités douces sur un axe structurant du territoire. Ce tronçon permettra aussi de sécuriser les déplacements des cyclistes, notamment sur la RD 415 et de rejoindre la Croix d'Orbey et Hachimette sur une piste cyclable en site propre. La création de ce tronçon s'inscrit dans un souci de limiter l'impact carbone, de favoriser les circulations douces par la pratique du vélo, de développer le tourisme et de redécouvrir la richesse de la faune et de la flore du territoire.



restructuration de 20 chambres existantes permettant de restituer 16 chambres individuelles. Le projet intègre également le redéploiement des locaux médico-techniques, la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap et le renforcement de la sécurité incendie.

Un niveau entier est désormais dédié aux patients atteints de maladies apparentées à Alzheimer, avec des locaux complémentaires adaptés, dont un jardin thérapeutique offrant un cadre apaisant. Parallèlement, une cuisine centralisée a été construite où 500 repas/jour y sont préparés. Soucieuse du bien-être des aînés, la Collectivité européenne d'Alsace a soutenu ce projet à hauteur de 966 000 €.



Labaroche : un projet local et utile

La Collectivité européenne d'Alsace soutient les projets de développement du territoire alsacien, comme à Labaroche, qui a connu ces dernières années une forte baisse de ses commerces de proximité. Pour répondre à cette problématique et aux besoins des habitants, une friche issue de la démolition de l'ancienne colonie « Les Genêts » a fait l'objet d'un projet de revitalisation.

Sur ce terrain d'un hectare, une supérette s'est installée ainsi qu'un cabinet médical. A plus long terme, le site accueillera également une station-service et une résidence pour seniors.

Ce projet vise à redonner vie au village et à garantir le maintien de services essentiels de proximité. La Collectivité européenne d'Alsace accompagne la commune à hauteur de 100 000 €.

SCOT

Lancement de l'opération BIMBY BUNTI des communautés de communes du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble et Ried

Des urbanistes pour accompagner les habitants dans leurs projets de création et de reconfiguration de logements.

Les communautés de communes du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble & Ried, se sont engagées, au mois de juillet 2025 et pour une durée de 5 ans, dans une opération d'urbanisme collaboratif inédite, menée en partenariat avec Villes Vivantes.

Baptisée « BIMBY BUNTI », cette opération a pour objectif d'accompagner les propriétaires et futurs propriétaires dans leurs projets immobiliers. L'objectif ? Construire des logements neufs (BIMBY) ou rénover et transformer des biens existants (BUNTI) pour proposer une offre de logements abordables, bien situés, sans étalement urbain, tout en valorisant le patrimoine bâti des cœurs de bourgs et en embellissant le cadre de vie de tous. L'animation de ce dispositif innovant a été confié à Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée dans la densification douce des villes et villages de France.

Quels types de projets peuvent être envisagés ?

- Créer des logements en transformant des annexes ou en divisant de grands espaces,
- Diviser des terrains pour créer des lots à bâtir en zones urbaines,
- Réhabiliter des bâtiments vacants pour offrir des logements de qualité,

- Préparer l'avenir en construisant un logement adapté en prévision des vieux jours.
... et bien plus encore !

Vous rêvez d'explorer le potentiel de votre propriété ou de mieux comprendre les possibilités offertes par le document d'urbanisme ? Passez à l'action ! L'opération BIMBY BUNTI vous propose un accompagnement gratuit et sans engagement pour imaginer votre projet et concrétiser vos idées. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour une modélisation 3D personnalisée d'une heure avec un(e) professionnel (le) de l'architecture et de l'urbanisme.

Contactez l'équipe BIMBY BUNTI :

- 0805 38 32 20 (numéro vert, appel gratuit)

- Rendez-vous sur :

<https://www.vv.homes/bimby-bunti-scot-mvr>

Lancez-vous avec BIMBY BUNTI et faites vivre vos projets !



Lorsqu'un projet de travaux sur un bien émerge, il est important de connaître si ces travaux sont soumis à une autorisation préalable.

Aussi, il faut avoir à l'esprit que toute modification de l'aspect extérieur nécessite une demande en mairie (déclaration de travaux ou permis de construire suivant le projet).

Il y a lieu de venir récupérer un formulaire de demande adéquat en mairie ou de le télécharger en ligne sur le site : <https://www.service-public.gouv.fr/>
Le document ci-contre présente le type de formalités nécessaires pour certains travaux.

Nous vous encourageons avec insistance à vous renseigner à la Mairie sur les démarches à effectuer avant toute commande de matériel ou de travaux afin d'éviter des déconvenues.

Il est à noter qu'une zone prédéfinie du village est soumise à la consultation des Bâtiments de France. Cela entraîne un délai d'instruction d'un mois supplémentaire des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Nouveauté :

Désormais, vous avez également la possibilité de déposer vos demandes de travaux de façon dématérialisée grâce à une nouvelle plateforme nommée : « guichet unique ». Vous trouverez le lien ci-dessous pour y accéder directement :

<https://ribeauville.geosphere.fr/guichet-unique>

Celle-ci vous permet de saisir votre dossier vous-même et de nous le transmettre directement informatiquement, avec l'ensemble des pièces jointes.

Nous restons à votre disposition en mairie afin de vous apporter toutes les informations nécessaires et utiles à vos démarches.



Colmar Agglomération avec France Rénov'

Du nouveau pour votre système de chauffage :

Depuis octobre 2025, les PAC (pompes à chaleur) bénéficient d'une bonification au niveau des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Ceux-ci permettent aux ménages décidant d'installer ce type de système de chauffage de bénéficier d'une aide plus conséquente diminuant ainsi leur reste à charge.

De nombreuses publicités circulent en ce moment, tout média confondu, faisant la promotion de ces aides et de la pompe à chaleur.

Le retour des PAC à 1 € ?

Attention néanmoins, bien que bonifiées, ces aides sont sujettes à écrêtement, ce qui signifie qu'il vous restera toujours un reste à charge minimum de 10 % à 40 % sur votre investissement, selon votre niveau de revenus.

Des offres à 1 € commencent pourtant à apparaître et un certain nombre de ménages ont déjà été démarchés en ce sens. Ces offres cachent souvent des travaux de piètre qualité et des équipements de provenances douteuses quasi impossibles à entretenir.

Que faire en cas de démarchage abusif ?

Pour rappel, le démarchage téléphonique, par sms, courriel ou par les réseaux sociaux est interdit par la loi dans le cadre de la rénovation énergétique et peut être passible d'amende allant jusqu'à 375 000 € pour les entreprises contrevenantes.

En ce qui concerne le démarchage à domicile, sachez que le Service Public ne démarque jamais. Méfiez-vous donc des entreprises prétendant être mandatées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), FranceRénov' ou tout autre service de l'État.

Vous envisagez des travaux ?

Changer un système de chauffage peu performant ou dépassé peut sembler une bonne idée pour récupérer un semblant de confort et faire des économies.

Néanmoins, ce choix n'apporte pas toujours le résultat attendu notamment en termes d'économie d'énergie selon le nouveau système choisi et du niveau d'isolation de votre habitat. En bonne logique et quand cela est possible, il est préférable de bien isoler son logement avant d'investir dans son appareil de chauffe.

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Avant d'entamer tous travaux, pensez à contacter votre Espace Conseil France Rénov' le plus proche pour des conseils gratuits, neutres et indépendants afin de définir au plus juste les travaux essentiels.
Espace Conseil France Rénov' du territoire Colmar Agglomération – Ribeauvillé – Munster
Colmar Agglomération - 32 cours Sainte Anne - 68000 COLMAR
Tél. 03 69 99 55 69 - Mail : conseiller.renovation@agglo-colmar.fr



Horaires

Accueil téléphonique : 03 69 99 55 69

➤ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Accueil public à Colmar (uniquement sur rendez-vous)

➤ Lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h

Permanence publique à Ribeauvillé (uniquement sur rendez-vous)

➤ Tous les 2^{èmes} jeudis du mois de 9h à 12h

➤ Prise de RDV obligatoire au 03 89 73 20 00

Lauréats des maisons fleuries 2025

1^{er} prix:

Mme et M. René LOUIS
Mme et M. Branco PAVLINIC
Mme et M. Jean-Aimé LAENGER
Mme Marie-Claude BUCHER
et M. Jean-Jacques BRICKERT

2^{ème} prix:

Mme et M. Jean ESCRIBANO
Mme et M. Richard MARCOT
Mme Marie-Paule SENCIER
Mme et M. Patrick RISCH

3^{ème} prix:

Mme et M. Franck JEHL
M. Serge GROLLEMUND
Mme et M. Henri KAUFFMANN
Mme et M. Marcel BLEGER

4^{ème} prix:

Mme Ursula RIEGEL
Mme et M. Laurent SCHMIDLIN
M. Lucien UMBDENSTOCK
Mme et M. Claude GROLLEMUND

Coups de cœur:

Mme et M. Camille HAAS
M. Jean-Luc WENDLING
Mme et M. Jean-Claude RICHTER
Mme et M. Julien WITTMER



La Commune poursuit ses actions en faveur du cadre de vie et de la végétalisation

Des plantations d'arbres ont été réalisées à l'école élémentaire, au stade de football et au lotissement du faubourg des Vosges, afin d'améliorer le confort, l'ombrage et la qualité des espaces publics.



Au lotissement du Haut-Koenigsbourg, des noues paysagères sont en cours d'aménagement pour une gestion plus naturelle des eaux pluviales.



Un nouvel espace vert a également été créé au lotissement du Molkenbourg, offrant un lieu de respiration supplémentaire aux habitants.



Les demandes de concession ou d'emplacement au columbarium sont à effectuer en mairie.

Un essai de végétalisation du cimetière au niveau du columbarium.



LES ÉCOLES

L'année 2025 a invité les élèves de l'école à questionner le patrimoine. Ce furent la découverte de l'orgue Callinet de l'église Saint-Léger, de l'architecture alsacienne, de celle de Guémar, d'un célèbre artiste alsacien, Jean-Jacques Henner communément connu sous le nom de Hansi, du musée qui lui est dédié, des vêtements traditionnels alsaciens, de la danse folklorique alsacienne, du graveur Mérian, de la ferme d'Argentin d'une illustratrice strasbourgeoise, qui ont émaillé le quotidien de l'école.

Les écoliers ont marché sur les traces de Hansi, découvrant les remparts qu'il a croqués et aquarellés. Les élèves de CP ont effectué une danse folklorique alsacienne en tenue de circonstance dans le jardin Rousseau.



Ce ne furent pas moins de quatre classes vertes à l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim qui ont permis aux 85 élèves de l'école élémentaire de vivre au temps jadis, arborant un costume d'époque avec le soutien financier de la Mairie, de l'Association de Parents d'Élèves, de la Communauté Européenne d'Alsace, et de la coopérative scolaire.



Ils ont découvert comment vivaient autrefois les générations passées et de s'essayer aux métiers d'antan. Chaque classe a pu ainsi vivre 3 ateliers adaptés à leur niveau : la forge, la cuisine d'antan, la charpente, le tissage, le torchis, la poterie, l'école, les animaux de la ferme...



De ces découvertes est née l'idée de créer un musée du patrimoine qui a pu voir le jour en juin, à l'école élémentaire, grâce aux contributions des familles. À la rentrée, ce musée s'est enrichi de photographies d'antan.

Les classes maternelles ont quant à elles rencontré une illustratrice locale, Elisa Géhin, spécialisée dans l'illustration de jeunesse et découvert la ferme d'Argentin à Lièpvre.



En cette rentrée, l'équipe de maternelle est restée stable et celle de l'élémentaire a été renouvelée. Pierre SELIG est en charge des élèves de CP-CE1 et Sophie KNIEBUHLER des CE1-CM1. Naomi CHARITAKIS, assure le complément de direction dans la classe de CM1-CM2. Amélie MOIOLI a également rejoint l'équipe en tant que service civique. La directrice les a chaleureusement accueillis en leur souhaitant une belle réussite et un plein épanouissement professionnel. Les conditions de travail y sont toujours agréables et ce, grâce à l'engagement indéfectible de la Ville en faveur de l'école.

Cette année 132 élèves y sont inscrits, dont 49 en maternelle et 83 en élémentaire.



ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2025



**Saint Valentin
à la gloriette
14 février**



Pâques



**Chasse aux oeufs
2 avril**



**Lauréats
maisons
fleuries 2024
10 avril**



Rempotage géraniums - 26 avril



Cérémonie du 11 novembre



Saint Nicolas - 2 décembre



Décorations de Noël



Repas de Noël des Anciens - 7 décembre



**Médaille vermeil
Jean-Francis RUEF
16 décembre**

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION - 8 MAI

La commune a marqué les 80 ans de la Libération par une cérémonie rassemblant de nombreux habitants autour d'un moment de mémoire partagé. Les hommages - lectures des noms, chants des enfants, témoignages et dépôts de gerbes - ont rappelé avec sobriété le courage et le sacrifice des anciens. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la salle des fêtes pour prolonger ce temps de recueillement.

Merci aux organisateurs et à tous les participants pour la qualité et la sincérité de cette commémoration.



JOURNÉE CITOYENNE

9^{ème} journée citoyenne - 17 mai 2025



Elle a mobilisé 145 participants de 4 à 85 ans.
Merci à tous les acteurs de cette formidable journée de solidarité partagée dans la joie, l'enthousiasme pour faire de Guémar un village où il fait bon vivre...



FÊTE DU JAMBON

Guémar a fait son cinéma les 23 et 24 août dans les rues du village, lors de la fête du jambon, portée par l'Association Sportive.



Le défilé sur le thème des films cultes : Top Gun, Astérix et Cléopâtre, Le Titanic, les Minions... a enchanté le public venu en nombre applaudir les participants. Merci à tous les bénévoles qui font perdurer cette fête estivale chère aux cœurs des Guémariens.



MARCHÉ DE NOËL



Découvrez notre 12^{ème} marché de Noël
et sa parade lumineuse en images !



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les Gribouilles



Les Gribouilles: un lieu d'épanouissement et de partage !

Le périscolaire Les Gribouilles de Guémar accueille les enfants dans un cadre chaleureux, sous la direction de Naïma et avec une équipe pleine d'énergie : Mylène, Vincent, Véronique, Laura, Claudine et Alex. Ensemble, ils œuvrent chaque jour pour offrir aux enfants un lieu de vie où se mêlent rires, découvertes et respect.

Les valeurs qui guident le projet sont simples mais essentielles : la patience et le respect. Elles se cultivent dans chaque activité, chaque échange, pour apprendre à grandir ensemble dans la bienveillance.

Les objectifs pédagogiques des Gribouilles sont clairs : créer une dynamique de projet, favoriser le vivre ensemble, renforcer la co-éducation en impliquant les parents, et accompagner chaque enfant vers l'autonomie.

Côté activités, la diversité est à l'honneur : jeux collectifs, scrapbooking, parcours de motricité, cuisine, atelier graffiti ou pyrogravure... chacun y trouve son plaisir et sa manière de s'exprimer.

Les Gribouilles, c'est avant tout un lieu de vie où l'on grandit avec confiance, curiosité et bonne humeur — une belle illustration des valeurs de convivialité et de solidarité chères à la commune de Guémar.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"Les Roseaux"



Qui sommes-nous ?

Nous sommes des bénévoles, engagés autour de la vie scolaire des élèves de Guémar. Chaque parent d'élève est membre de notre association, et peut assister à nos réunions ou aider lors des différents événements prévus. Chacun peut apporter ses idées ou ses suggestions dans une ambiance conviviale.

Quels sont nos objectifs ?

Tout au long de l'année, nous organisons différentes actions pour soutenir financièrement les projets menés par les enseignants des écoles maternelle et élémentaire de Guémar (sorties, achat de matériel...) Nous essayons de créer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chacun d'être informé et de se sentir pleinement acteur de la vie scolaire.

Quelles sont nos actions ?

Nous proposons différentes ventes saisonnières aux parents de l'école (agrumes, chocolats de Pâques) ainsi qu'à l'ensemble du village (sapins et miel). Nous avons également à cœur d'offrir des temps de partage aux familles (après-midi jeux, kermesse) et de contribuer à la vie du village (bourse, défilé de la Fête du Jambon).

La présidente
Aurore MUNICH



LES WILD WEST DANCERS



Bonjour bonne et heureuse année à tous.
Pour 2026 nous vous souhaitons santé, joie et bonheur.

Bien que nous soyons "expatriés" au gymnase de l'école et que nous n'ayons plus de plancher pour nous exprimer comme on l'aimerait dans notre loisir, nous avons toujours plaisir à danser tous les jeudis pour pouvoir nous "éclater" lors des soirées organisées par les différents clubs alsaciens, ainsi qu'aux démonstrations où nous sommes sollicités: Fête de la Cerise de Thannenkirch, train western de la Doller, etc.



Il n'y a pas que la danse qui compte pour les Wild West Dancers, nous soutenons également différentes associations de bienfaisance: octobre rose à Gunsbach cette année, les enfants de Marthe et l'ARAME.
À très vite au détour d'une démo ou autre.

Josiane - Wild West Dancers



LE CERCLE SAINT-MAXIMIN

Le Cercle Saint-Maximin a participé cette année aux événements suivants :

- Le 26 janvier, nous étions à Illhaeusern pour participer au 80e anniversaire de la Libération de la commune,
- Le 8 mai, nous célébrions l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale à Guémar,
- Le 12 juillet, nous étions à Thannenkirch pour participer au cortège de la fête de la cerise,
- Le 24 août, nous avons défilé dans le grand cortège de la Fête du Jambon,
- Le 26 octobre, nous avons animé l'apéritif-concert de l'Oktoberfest d'Illhaeusern,
- Le 11 novembre, nous célébrions l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Nous avons aussi organisé nos traditionnels "bœuf à la broche" le dimanche 1^{er} juin et la soirée "vin nouveau" le samedi 11 octobre.

Nous espérons que vous avez apprécié nos crêpes, gaufres, soupes, tartes flambées, etc. et notre incontournable vin chaud lors du marché de Noël !

Notre association est toujours ouverte aux nouvelles recrues, amateurs de trompettes, de cors, de caisses claires...
De plus, si vous cherchez un lieu pour fêter un anniversaire, organiser une réunion ou tout autre événement, vous pouvez louer notre salle, que ce soit pour un week-end ou durant la semaine. Pour ce faire, contactez Michaël FERBER au 06 86 91 54 55.

Tous les membres de la fanfare vous souhaitent une très belle et heureuse année 2026.

Arnaud Kientzler





Former, former, former...

Le 24 mai dernier a eu lieu notre désormais traditionnelle journée de formation aux gestes qui sauvent. C'est plus d'une quarantaine de personnes qui sont venues consacrer 2 heures pour appréhender le massage cardiaque, faire face à une hémorragie et réagir face à un étouffement. Cette journée s'est prolongée dans la convivialité de la soirée tartes flambées proposée par l'amicale. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 30 mai prochain pour une nouvelle édition. Venez nombreux en famille ou entre amis et n'oubliez jamais : le pire est de ne rien faire !



Les commémorations des 80 ans de la libération de nos villages



Les Sapeurs-Pompiers Volontaires ont eu à cœur de participer aux commémorations du 80^{ème} anniversaire de la libération de Guémar et Illhaeusern.

Le devoir de mémoire est ancré dans nos valeurs et nous sommes fiers à travers nos délégations de représenter l'uniforme de notre Corps en mémoire de nos anciens qui ont combattu lors de cette période triste de notre histoire.



Les Équipements de Protection Individuelle de nos Volontaires évoluent

L'année 2025 aura vu s'achever le renouvellement des casques pour une nouvelle génération. Désormais, ce sont les gants de feux qui ont été remplacés par une évolution combinant le textile et le cuir pour une meilleure protection thermique.

Le renouvellement du parc d'appareils respiratoires isolants (ARI) sera également effectué en 2026 sur la base des recommandations du SIS 68 et afin de nous aligner sur la dotation actuellement présente dans l'ensemble du département du Haut-Rhin.

Ce sont des investissements lourds pour nos communes, mais nécessaires pour optimiser la protection individuelle de nos volontaires bénévoles.



Une mission à plus de 8 000 km

Un de nos volontaires, l'Adjudant-Chef FOUCAL Cédric, également pompier professionnel dans le SIS 67 a participé à une mission de soutien à la population de Mayotte, victime du passage dévastateur du cyclone Chido. Les opérations se sont déroulées sous un climat tropical chaud, humide et maritime, rendant les missions particulièrement éprouvantes.



Le risque routier toujours présent

Nous avons eu cette année à faire face à une augmentation des interventions de secours routiers sur voies publiques.

Nos villages sont de plus en plus sécurisés sur leurs traversées, mais bien souvent c'est malheureusement le comportement des automobilistes qui provoque ces situations dangereuses.

Nous adaptons nos pratiques à ces risques et les intégrons dans nos formations mensuelles de maintien des acquis. Les risques liés aux véhicules tout électriques et les risques du transport des matières dangereuses ont été abordés.

Les brèves...

Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays de Ribeauvillé : nous avons actuellement 4 JSP en formation dans diverses années.

Notre Corps contribue également à leur formation au travers de sessions délocalisées qui se déroulent dans nos communes. Nous espérons que Jade, Lou, Célia et Liam viendront bientôt renforcer nos rangs !

Les promotions au grade supérieur de l'année sont :

- Sergent-Chef : BERGER Christophe
- Sergent : KAMMERER Quentin
- Caporaux-Chefs : GISSINGER Alexandre, KAMMERER Noël, MEINRAD Antoine, SCHMIDLIN Laurent et TILLIERE Manon.

Les récipiendaires des médailles d'honneur sont :

- Pour 30 années de services : Adjudant-Chef FOUCAL Cédric,
- Pour 20 années de services : Sergent-Chef STADLER Alexis, Caporal-Chef GISSINGER Alexandre, Caporal-Chef SCHMIDLIN Laurent
- Pour 10 années de services : Caporal-Chef TILLIERE Manon



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'année 2025 aura à nouveau été riche en manifestations pour l'amicale des sapeurs-pompiers Ill et Fecht.

Nous avons entamé les festivités en mai, avec notre désormais traditionnelle soirée tartes flambées, place de la mairie à Guémar. Le concept est simple, mais il plaît toujours autant : vous y trouvez de bonnes tartes flambées cuites au feu de bois. Des tartes flambées traditionnelles, aux plus originales, il y en a pour tous les goûts.

Nous avons ensuite enchaîné en juillet et août avec la préparation du char de la fête du jambon. Cette année, nous avons enfilé nos costumes d'aviateurs pour rentrer dans la peau du célèbre Maverick du film Top Gun.



En septembre, nous avons lancé notre toute première manifestation sur le thème de l'Italie. Cette journée, qui s'est déroulée à l'étang de pêche d'Illhaeusern, a connu un franc succès. Au menu, des planchettes salées et sucrées avec des produits 100 % italiens, et des recettes toutes faites maison. Nous en profitons pour remercier tout spécialement nos nonnas Ersilia et Maria-Pia de nous avoir aidé à préparer toutes ces recettes typiques. Pour ceux qui auraient manqué

ce délicieux moment, rassurez-vous, une prochaine édition est d'ores et déjà prévue pour septembre 2026.

Puis, en décembre, nous avons clôturé l'année avec un stand sur notre magnifique marché de Noël de Guémar.

Côté cohésion, pour remercier l'ensemble des membres pour leur disponibilité et leur implication, nous avons organisé une journée familiale en octobre. Au programme, un beau brunch le matin et des parties de bowling l'après-midi. Ce fut un beau moment.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour vous remercier, vous qui répondez toujours présents à nos manifestations.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

Pierre Baptiste BUECHER
Président



LE CONSEIL DE FABRIQUE *de l'église de Guémar*



MERCI au Père Marcel !

2025 restera dans l'histoire de notre Conseil de Fabrique comme l'année du départ du Père Marcel. Après plus de 30 années de services rendus aux habitants de Guémar, il s'est retiré dans une maison de retraite proche de Molsheim (67) où il savoure désormais un repos bien mérité.

Foi, confiance, bienveillance et empathie furent aux yeux de nombreux fidèles les quatre valeurs cardinales du Père Marcel. La mesure concrète de la diffusion de ces quatre forces auprès de notre population s'est toujours faite à l'aune du nombre important de baptêmes et de mariages qu'il a célébrés en l'église Saint-Léger de Guémar.

De plus, l'implication sans faille du Père Marcel auprès des familles guémariennes et de celles de la Communauté de Paroisses du Bon Pasteur « Entre Ill et Taennchel », s'est

traduite par le développement d'une atmosphère harmonieuse et priante, permettant ainsi l'arrivée en 2026 d'un nouveau prêtre dans notre presbytère.

Merci au Père Marcel ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont œuvré en ce sens !

Longue vie au Père Marcel !

Longue vie à la Paroisse Saint-Léger de Guémar !

Philippe BOSSERT
Président du Conseil de Fabrique



MUSIQUE ESPÉRANCE DE GUÉMAR



Une nouvelle année musicale vient de s'achever pour la Musique Espérance de Guémar, riche en rencontres et en émotions. Fidèles à leur esprit de convivialité et de dynamisme, les musiciens ont une fois encore relevé de beaux défis pour faire vibrer Guémar et les villages voisins.

L'année a commencé sur un tempo enjoué le 22 février avec l'incontournable soirée de la MEG, où le public s'est envolé à bord de la compagnie AirMEG pour un tour du monde en musique mêlant humour, mises en scène et clins d'œil musicaux. Quelques musiciens de l'Harmonie de l'Echo du Haut-Koenigsbourg de Saint-Hippolyte sont venus prêter main-forte pour un voyage encore plus dynamique. Tout au long du périple, le public a été surpris et amusé par les interventions et anecdotes de notre hôtesse d'embarquement. Devant une salle comble, les musiciens ont livré un concert rythmé et théâtral, une soirée qui a transporté le public bien au-delà des frontières, dans un univers ludique et spectaculaire à la hauteur de l'imagination de la MEG !

Le 13 avril, la MEG a eu l'honneur de participer au concert du 190^{ème} anniversaire de l'Harmonie de Marckolsheim, un moment de partage interharmonies particulièrement apprécié.

Les musiciens ont également été présents lors des cérémonies et événements traditionnels. La cérémonie du 8 mai, particulièrement symbolique cette année, a marqué le 80^{ème} anniversaire de la Libération de Guémar, un moment fort que la MEG a accompagné avec solennité et émotion. Ils ont aussi participé à l'aubade pour la Fête-Dieu le dimanche 22 juin et la commémoration du 11 novembre, perpétuant avec respect

leur engagement citoyen et leur rôle essentiel dans la vie de la commune.

Le mois de mai a été marqué par une escapade de trois jours chez leurs amis de la Musique Municipale de Plan-les-Ouates, en Suisse, afin de renforcer leurs rangs lors de leur concert annuel. Un week-end chaleureux, fait de retrouvailles, de découvertes et de nombreux souvenirs partagés.



À l'arrivée des beaux jours, la MEG a enchaîné les rendez-vous estivaux. La saison a débuté avec la Fête de la Musique le vendredi 20 juin. Puis, le samedi 4 juillet, la 4^{ème} édition de la Guinguette à la Gloriette s'est tenue sur le thème "Après-ski", une touche décalée qui a apporté beaucoup de bonne humeur. Aux côtés de la MEG, le Quintette de Cuivres Beatus a assuré l'animation musicale. Du soleil, des sourires, de bons breuvages et d'excellents "Warma Hund" : il ne fallait rien de plus pour faire de cette soirée un vrai succès ! Le 16 juillet, les musiciens ont rejoint l'Harmonie de l'Echo du Haut-Koenigsbourg pour l'incontournable soirée « Musique & Terroir », un événement toujours très apprécié du public et organisé en soutien à l'École de Musique.

En août, la MEG a assuré avec énergie son répertoire d'été lors de l'apéritif-concert et du traditionnel défilé de la Fête du Jambon.

L'automne a ensuite été marqué par un rendez-vous gourmand et convivial. Le dimanche 28 septembre, les musiciens ont animé l'apéritif de la Fête du Vin Nouveau de Saint-Hippolyte. Pour clôturer l'année dans une atmosphère chaleureuse et féerique, la MEG a donné une aubade lors du Marché de Noël de Guémar, un dernier sourire musical pour terminer 2025 en douceur.



L'année fut dense, variée et enthousiasmante, mais la MEG ne compte pas s'arrêter là !

2026 s'annonce déjà exceptionnelle, avec plusieurs événements majeurs : notez dès maintenant dans vos agendas l'incontournable soirée musicale du samedi 14 février, placée cette année sous le thème de la Saint-Valentin. Et pour ceux qui souhaitent découvrir le concert autrement, les musiciens proposent, le dimanche 15 février, la toute première édition du "Concert Gourmand" : le même concert interprété autour d'un "Café Kuchen", pour vivre la musique dans une ambiance chaleureuse et originale !

De plus, la MEG a le plaisir de vous inviter à un concert exceptionnel le 7 novembre 2026, pour célébrer son 80^{ème} anniversaire. Venez partager avec eux une soirée mémorable remplie de mélodies et d'émotion, en hommage à cette longue histoire musicale.

Retrouvez toutes les actualités de la Musique sur la page Facebook : « Musique Espérance de Guémar » et sur Intra Muros.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE



EMGH - À la portée de tous École de musique de Guémar - Saint Hippolyte

L'école de musique « EMGH A la portée de tous » est une association qui a pour but de promouvoir les pratiques musicales et de participer à la vie culturelle du territoire. Elle est chapeautée par son président, Claude Huber (également président de l'harmonie de Saint Hippolyte), son vice-président Nicolas Umbdenstock (aussi président de l'harmonie de Guémar) et complétée par une équipe de bénévoles issus des deux villages.

En septembre 2025, 27 élèves y ont fait leur rentrée. Ils sont répartis sur les deux sites, gérés respectivement par des responsables qui veillent au bon fonctionnement.

Les professeurs encadrent les élèves avec beaucoup de patience et de bienveillance. Ils y enseignent les instruments présents dans les harmonies (la clarinette, la flûte traversière, la batterie, la trompette, le cor, le trombone et le saxophone).



Nicolas Umbdenstock



Claude Huber



Les élèves y suivent un cursus complet avec des cours de solfège et d'instrument. Ils intègrent un cours d'orchestre, s'ils le souhaitent, au bout de deux ans de pratique. Les harmonies favorisent l'intégration des jeunes musiciens dès que leur niveau musical le permet. L'école de musique est un vivier indispensable pour en permettre la continuité. Un cours d'éveil musical est proposé aux plus jeunes (de 3 à 6 ans) pour les initier aux premiers apprentissages et pour les familiariser avec les différents instruments.

Les deux auditions organisées au cours de l'année sont des moments privilégiés. Celle de janvier a eu lieu à Guémar et celle de juin à Saint Hippolyte. Les enfants ont toujours beaucoup de plaisir à se produire devant les familles et amis, encadrés par leurs professeurs, pour partager le travail et les progrès réalisés, dans une ambiance conviviale et détendue. La mini-harmonie, composée des élèves inscrits au cours d'orchestre, a également le plaisir de se produire en ouverture des concerts des harmonies ou lors d'événements spécifiques organisés pour eux (concerts avec d'autres ensembles de jeunes de la région).

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

L'équipe d'EMGH



Contact:
Mme KLEIN Emmanuelle
em.klein@wanadoo.fr
03 89 71 87 51

Mme STUCK Véronique
vero.stuck@hotmail.fr

Liste des professeurs

- MERCKLE Clarisse (professeur de solfège, d'orchestre et de flûte traversière)
- HAESSLER Serge (professeur de cor et trompette)
- SCHMITT Mathieu (professeur de batterie)
- FUSSNER Caroline (professeur de clarinette)

LA CHORALE

Sainte Cécile

2025 s'achève et 2026 pointe le bout de son nez.

La chorale a comme d'habitude animé les offices de notre paroisse et ceux de la communauté.

L'année qui s'écoule était sous le thème « Pèlerins d'espérance ». Par nos chants, nous avons donc voulu apporter sérénité et espérance. Nous avons pris plaisir à animer les messes communes avec nos amis choristes des villages voisins. C'est toujours « envoûtant » toutes ces voix réunies.

Le dimanche 29 juin, à Illhaeusern, nous avons fêté les saints patrons Pierre et Paul et fait hommage aux 60 années d'ordination sacerdotale de Paul-Emile BERNHARD.

Nous nous sommes retrouvés ce même jour, l'après-midi, à être pèlerins d'espérance à Notre Dame du Dusenbach où nos 8 chorales ont chanté ensemble malgré une chaleur étouffante. Puis un groupe vignoble-vallée et un autre groupe d'Ostheim ont présenté chacun leur répertoire. Guy FERBER nous a accompagnés à l'orgue et a interprété de belles pages musicales. Ce fut un beau moment de louange et de partage.

Nos chorales ont aussi eu plaisir à revoir le Père Marcel EHRHART qui a présidé la messe de la fête patronale de Guémar le dimanche 5 octobre. Nous en avons profité pour embellir l'office par de beaux chants. Père Marcel est une personne très importante dans notre paroisse. Nous lui souhaitons une retraite paisible et continuerons de penser à lui dans nos prières. Nous avons animé la messe à Notre Dame de Neunkirch le dimanche 12 octobre.

Notre sainte patronne Sainte Cécile a été célébrée le dimanche 23 novembre lors de la messe dominicale à Bergheim. Nous avons eu grand plaisir à interpréter des chants de Noël lors de notre traditionnel concert à Illhaeusern le dimanche 28 décembre.

Sur le plan profane, nos voix ont fait écho dans les EHPAD de Ribeauvillé et Bergheim pour le plus grand bonheur des résidents... et le nôtre. Voir nos aînés reprendre avec nous des chants, s'émerveiller et nous donner tant de sourires nous a confortés dans notre engagement.

D'autres moments de partage sont en prévision pour 2026, notre chorale réunie à celle d'Illhaeusern sera ravie de vous en faire profiter.

L'appel des années précédentes quant au recrutement de nouveaux chantres et d'un(e) organiste reste toujours d'actualité. Avis aux amateurs, la porte vous est grande ouverte. Soyez curieux, ce n'est pas toujours un défaut. Nous avons la chance d'avoir 2 nouvelles venues dans nos voix de femmes.

Il reste toujours des places à prendre surtout chez les hommes.

Au nom de tous les choristes, je vous souhaite une belle et bonne année 2026.

La présidente,
Dominique KAMMERER



BIBLIOTHÈQUE



Photo de gauche à droite : Patricia / Caroline / Laurence / Mireille

Ouverte à tous, au cœur de Guémar, la bibliothèque se définit comme un lieu chaleureux où se mêlent curiosité, partage et découverte !

Elle offre un large choix d'ouvrages permettant à chacun d'y trouver son bonheur, son prochain coup de cœur.

L'équipe, composée de quatre bénévoles passionnées vous attend :

- Les jeudis de 16h30 à 18h
- Le premier mercredi du mois de 16h à 18h.

Patricia, Laurence, Mireille et Caroline se feront un plaisir de vous accueillir pour partager, échanger et vous conseiller dans vos choix.

Venez découvrir les nouvelles sélections de livres à destination des jeunes de 7 à 12 ans et des adultes.

Caroline DILLENSEGER

LE CLUB DES RETRAITÉS *Les Colchiques*



Encore une année à la hauteur de nos espérances !

En 2025, le calendrier des événements proposé par le Comité Directeur a été respecté. Les rencontres ont été lancées avec la traditionnelle « galette des reines et des rois » accompagnée de vin chaud et de l'échange de vœux pour la nouvelle année.

En février, un après-midi récréatif et musical de carnaval a rassemblé nos seniors déguisés autour de savoureux beignets et schankas confectionnés par Marie-Thérèse.

Le premier repas trimestriel du 21 mars a été suivi de l'assemblée générale ordinaire en présence de 79 adhérents, du Maire Umberto Stamile et du Président de Générations Mouvement 68.



Paulette Thiery était encore présente pour nous servir mais ce fut son dernier repas au Club. Au fil des mois, sa santé s'est dégradée et Paulette nous a quittés le 28 novembre. Entrée au Club en 2016, elle s'est rapidement imposée par son efficacité et son dévouement à la gestion de la salle. Toujours attentive au bon déroulement de nos événements, elle nous a régales avec son délicieux vin chaud aux épices, qu'elle offrait chaque année lors de la galette des rois. Chaque jeudi, elle accueillait les adeptes de jeux de société, tels que la belote, sa passion ! Nous nous souviendrons d'elle avec affection et gratitude.

Ce fut également le dernier repas auquel aura participé Auguste Grollemund.



D'autres membres de longue date, chers à notre Club, nous ont quittés : Pierre Pontier, Alice Witz et en dernier, Auguste Wotling. Lors de chaque assemblée générale, « M. Auguste » toujours jovial, prenait la parole pour exprimer sa gratitude à la "team" pour son engagement et pour souligner l'importance du travail et du dévouement des bénévoles.

Au cours de l'assemblée générale, le bilan financier positif au 31.12.2024 a été adopté. Le Bureau a renouvelé sa confiance à la présidente, réélue pour trois ans. Pour assurer le bon fonctionnement de l'association et organiser les différents événements, les membres du Comité Directeur et du Bureau se sont réunis régulièrement. Merci pour leur implication sans faille.



Côté repas, c'est une belle tablée de 70 personnes qui s'est retrouvée trimestriellement pour échanger des souvenirs, créer de nouveaux liens et esquisser quelques pas de danse au rythme de l'accordéon de Marcel et du saxophone de Claude. Merci à nos deux musiciens pour leur fidélité.

Nouveau : Pour clôturer la saison, les participants à l'atelier « gym douce », leur conjoint et les membres du Comité Directeur se sont retrouvés sur le site de la Canardière fin juin, pour partager un repas convivial agrémenté de musique.

Pour le dernier repas festif de l'année qui a réuni 89 adhérents, le traditionnel « duo musical » a été remplacé par Jean-Claude et Jean-Marie, au synthétiseur. L'interprétation de mélodies douces nous a transportés vers la magie de Noël. Notre comédienne, Marie-Claude, a initié des saynètes autour d'intemporelles chansons reprises par toute l'assemblée en prélude à Noël.

Côté sorties, les lieux proposés ont ravi la cinquantaine de participants en moyenne, qui ont notamment découvert : les maisons troglodytes à Graufthal, Staufen, Sankt Blasien ; l'Auberge Obschel et le Musée de l'Ambulance alpine à Mittlach, la collégiale de Thann et la cité d'Altkirch. La dernière sortie proposait un déjeuner « moules-frites » à Zellwiller.

Merci à nos adhérents pour leur générosité, leur confiance et leur soutien. Merci à la Municipalité pour ses subventions de fonctionnement et d'investissement et pour la rénovation de la salle du Club.

Coup d'œil sur le programme 2026 !

Le Comité Directeur, toujours à l'écoute des suggestions de ses adhérents, a élaboré le projet de calendrier ci-dessous :

8 janvier : Galette des rois et des reines ;

19 février : Après-midi récréative pour fêter Carnaval

19 mars : Repas « anniversaires du 1^{er} trimestre » suivi de l'assemblée générale ordinaire

25 juin, 24 septembre et 10 décembre : Repas « anniversaires des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres »

Pour les sorties, les propositions suivantes ont été émises :

Visite de la roseraie à Saverne ; découverte des « cuvées vosgiennes » à La Bresse ; visite du Musée d'archéologie de la Chartreuse de Molsheim et de la Fondation Bugatti ainsi que du Château de la Leonardsau à Obernai ; une journée en Forêt Noire ; un repas « spécial asperges ».

Après-midi « belote et autres jeux de société » : le jeudi de 14 h à 18 h, une trentaine d'adeptes passionnés se réunissent pour se divertir et échanger en toute convivialité.

L'atelier de gymnastique douce se déroule le lundi matin de



10 h à 11 heures au gymnase (hors congés scolaires) avec la participation de 25 membres. En juillet et août, cet atelier est remplacé par une « marche » ouverte aux volontaires.

« On n'est jamais trop vieux pour se fixer un nouvel objectif ou pour faire un nouveau rêve. Et c'est précisément la possibilité de réaliser un rêve qui rend la vie intéressante ».

Que 2026 soit pour vous un chapitre lumineux, écrit avec des sourires, des rêves réalisés, de l'amitié et de l'amour.

Pour le Comité Directeur : Michèle KOEBERLE,
Présidente

Renseignements et adhésion auprès de :
Michèle KOEBERLE, présidente : 06.11.70.56.90
Marie-Claude GARINO, secrétaire : 06.32.04.45.08





LES BRETZ'AILES

Bretz'Ailes : Ensemble pour un avenir solidaire

Créée en 2018 par Carole, Régine, Valérie et Julie, notre association Bretz'Ailes poursuit son engagement en faveur de l'inclusion et du bien-être des enfants en situation de handicap ou hospitalisés.

Depuis nos débuts, nous agissons avec la conviction que chacun peut être confronté un jour à la maladie, et que nos petits gestes comptent.

En juin 2025, nous avons remis un chèque de 3500 € à l'Apepa, en partenariat avec le service des Admissions et de Chirurgie pédiatrique des Hôpitaux Civils de Colmar.

Ce montant a permis le renouvellement du parc de casques de réalité virtuelle, utilisés pour soulager la douleur et l'angoisse des jeunes patients lors de petites interventions (sutures, prises de sang, poses de sonde, réductions de fracture, etc.). Le Docteur Chognot, chef du service pédiatrique, a souligné que ces équipements contribuent à améliorer le confort des enfants et, par là même, la qualité des soins.

"On ne peut pas leur éviter tous les soins... mais si on peut leur offrir un peu d'évasion, de légèreté, de réconfort, alors c'est une vraie victoire."

Nous avons également eu à cœur de soutenir un projet plus personnel cette année : un don de 1000 € a été remis en faveur de Corentin, un petit garçon de trois ans plein de vie et de courage.

Né très prématurément, à seulement 27 semaines, Corentin fait face à une paralysie cérébrale et à des troubles du

neurodéveloppement. Malgré ces défis, il avance avec une joie de vivre et une volonté impressionnantes, entouré de ses parents et de sa grande sœur.

À la rentrée, Corentin a franchi une belle étape : sa première rentrée en maternelle, accompagné d'une AESH. Ce don a pour but de l'aider à disposer du matériel spécialisé dont il a besoin pour évoluer sereinement et en sécurité parmi ses camarades.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre cette belle chaîne solidaire :

au Docteur Chognot et à l'ensemble du personnel soignant, aux bénévoles de l'Apepa, aux équipes des services des Admissions et de Chirurgie pédiatrique, ainsi qu'à nos jeunes patients, véritables sources d'inspiration.

Ensemble, continuons à semer de la solidarité, du courage et un peu de magie là où elle est le plus nécessaire.

LES BRETZ'AILES



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Guémar - Illhaeusern



L'amicale des donneurs de sang de Guémar-Illhaeusern est composée de bénévoles qui ont pour but de promouvoir le don du sang (publicité, information...), mais également d'organiser les collations d'après don.

Les collectes locales à Guémar ou Illhaeusern ne concernent que des prélèvements de sang total, mais sachez qu'il est également possible de donner du plasma ou des plaquettes sur le site de Colmar.

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang total, votre plasma ou vos plaquettes sanguines. Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux transfusions. Ces besoins sont notamment nécessaires pour les soins aux malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...) et les situations d'urgence (accouchements, opérations chirurgicales, grands brûlés...).

Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle. Le don est possible de 18 à 70 ans, et des règles particulières s'appliquent à chaque type de don (sang total, plasma ou plaquettes).

Conditions médicales : il faut être en bonne santé pour donner son sang. Un questionnaire médical est rempli systématiquement avant chaque don, et un entretien confidentiel avec un médecin permet de vérifier si le don peut

Une collecte de sang à Guémar...



être effectué, dans le respect de la santé du donneur et de la sécurité du receveur.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre deux dons. Il est possible de donner son plasma toutes les deux semaines, dans une limite de 24 fois par an.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Établissement Français du Sang, site de Colmar :

Hôpital Louis Pasteur
6 rue du Hohnack 68025 COLMAR CEDEX
Tél. 03 89 30 12 60

<https://dondesang.efs.sante.fr/grand-est/maison-du-don-de-colmar>

N'hésitez pas à les contacter en cas de doute, question ou autre précision, tant sur le don de produits sanguins, que sur l'amicale.

Nous espérons pouvoir vous convaincre et surtout vous fidéliser.

Le président de l'amicale des donneurs de sang du secteur Guémar - Illhaeusern
Frédéric FABRICI
06 04 65 81 24



...et une autre à Illhaeusern.



LIGUE CONTRE LE CANCER

En 2025, la quête à domicile en faveur de la Ligue contre le Cancer a rapporté la somme de 8 690 €. Un grand merci à tous les donateurs.

En faisant une rétrospective, la somme totale récoltée lors des 12 dernières campagnes de quête à domicile à GUÉMAR s'élève à plus de 83 000 €. Pour souligner l'impact et l'importance de votre soutien tout au long de ces années et vous inviter à poursuivre votre aide, vous trouverez ci-dessous quatre exemples concrets d'investissements et d'actions que la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin a pu réaliser en 2024 avec l'équivalent de cette somme :

➤ L'aide au financement d'une colonne d'endoscopie vidéo complète et de la mise en place de la PhotoBioModulation (ou thérapie par laser de faible énergie) plus l'aide à l'achat de 5 fauteuils de soins et l'embellissement de locaux (services Cancérologie des hôpitaux de Colmar et Mulhouse). Total : 82 800 €.

➤ L'aide au financement d'un échographe per opératoire pour chirurgie robotique (service Urologie hôpital de Colmar) et d'un microscope à fluorescence, ainsi que le soutien à la mise en place du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus au sein du camion de l'Unité Mobile « M. ta

santé » (15 jours en 2025). Total : 85 000 €

➤ Le soutien à 5 équipes de scientifiques (CNRS-INSERM région Est) pour des projets de recherche en cancérologie. Total : 83 350 €

➤ L'aide directe à 114 familles haut-rhinoises dans le besoin suite à un cancer (aide alimentaire, facture d'énergie, assurance, aide au loyer, participation aux frais d'intervention d'aide-ménagère, de garde, de portage des repas, etc.). Total : 82 470 €

Pour la campagne de quête 2026, merci d'avance de réserver un bon accueil à l'équipe de quêteurs bénévoles. Si vous désirez nous rejoindre, merci de me contacter au 03 89 71 85 09. Toute l'équipe sera ravie de vous accueillir.

Pour en savoir plus sur la Ligue et ses actions :
<https://www.liguecancer-cd68.fr> ou au 03 89 41 18 94

Gilbert LOEWENGUTH, délégué.





Nous voilà déjà tournés vers une nouvelle année à faire vivre la Canardière !

Tout n'est pas encore prêt, mais notre enthousiasme, lui, est intact. Comme chaque automne-hiver, nous bichonnons le site pour vous accueillir dans les meilleures conditions à partir du 5 avril 2026.

Vous avez été nombreux et fidèles à nos rendez-vous : Nature et Jardin en avril, la fête du 14 juillet, nos 2 Afters, nos 2 brunchs d'août, notre participation au défilé de la Fête du Jambon, sans oublier la traditionnelle Carpes Frites de septembre.

Nos manifestations rencontrent toujours un franc succès au point que nous devons parfois refuser des inscriptions, ce dont nous sommes sincèrement désolés. Dès la publication des informations, tout est complet en un éclair !



En juillet et août, la Canardière a vécu au rythme des permanences du dimanche au jeudi. Douze groupes venant d'horizons divers (classes, associations, EHPAD...) sont venus profiter d'un déjeuner et d'un après-midi sur le site.

Lors de ces rencontres, vos sourires et vos échanges donnent tout leur sens à notre engagement et chaque événement devient un moment de partage entre visiteurs curieux et bénévoles passionnés. Cette énergie collective fait battre le cœur de la Canardière.

En 2026, nous reconduirons toutes nos manifestations habituelles, avec, comme il y a 2 ans, les Olive Drab Days le 18 et 19 avril. Les détails suivront, mais nous pouvons déjà vous confirmer nos Afters, nos deux brunchs et notre 14 juillet festif, magnifié par le feu d'artifice, offert comme à chaque édition, par la commune.

À très bientôt à la Canardière, pour une nouvelle saison pleine de nature, de convivialité et de plaisir partagé !

La Présidente, Marie-Claude BUCHER
et l'ensemble du comité

**Pour ne rien manquer de nos actualités, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook
@ La Canardière - 68970 Guémar**





L'AJUG

Association de Jumelage de Guémar



L'AJUG a commencé l'année sur les chapeaux de roues en 2025 en proposant les 18 et 19 janvier à la salle des Fêtes de Guémar une pièce comique en français « Le Fusible » interprétée par le Théâtre du Quiproquo. Les 2 séances ont été bien fréquentées à la satisfaction des organisateurs et des comédiens. Cette première expérience sera reconduite en janvier 2026.

Le 20 juin, nous avons à nouveau co-organisé avec l'ALEC la Fête de la Musique qui a été une réussite grâce aux prestations de la Musique Espérance et de l'Orchestre Ambiance 3 d'Orbey.

Le 4 novembre, nous avons tenu notre Assemblée Générale à laquelle ont participé 22 de nos membres.

Enfin, l'AJUG a proposé le 30 novembre, pour la seconde fois, une paëlla à emporter préparée par notre membre Frédéric Fabrici. Elle a connu un grand succès avec près de 100 portions vendues.



L'AJUG vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Par ailleurs, le président de l'AJUG s'est rendu à Gardonne en avril pour l'Assemblée Générale de l'association locale de jumelage, ainsi qu'en septembre, pour leur soirée jambon braisé. Il est important de maintenir et de resserrer les liens, en dehors des déplacements officiels, tant pour les présidents que pour les individuels.

D'ailleurs, en 2026, Guémar se rendra à Gardonne du 10 au 14 juillet pour célébrer en Dordogne le 20^{ème} Anniversaire du Jumelage entre les 2 Communes. Si vous souhaitez adhérer à l'AJUG et participer au déplacement, n'hésitez pas à nous contacter par mail : jumelage.guemar@outlook.fr.

Alex MULLER
Président

L'A.L.E.C.

Association de Loisirs Educatifs et Culturels

Durant le 1^{er} semestre 2025, l'ALEC a proposé des cours de sophrologie avec Catherine Kraft le mercredi soir et des cours de peinture avec Florence Gaudel le jeudi soir.

Le 20 juin, nous avons organisé, toujours en binôme avec l'Association de Jumelage de Guémar (AJUG), la Fête de la Musique. La manifestation a connu un grand succès. Un grand merci au public qui est venu, à la Musique Espérance pour leur prestation bénévole, et à l'Orchestre Ambiance 3 d'Orbey qui a assuré l'animation de la soirée.



En automne, les membres du Comité se sont réunis régulièrement pour préparer les bricolages et les sujets pour le Marché de l'Avent qui s'est tenu le 29 novembre. Le public était au rendez-vous. Comme les années passées, les enfants ont reçu un mannala et une clémentine, et nous avons offert du vin chaud aux adultes.

Enfin, pour notre don annuel, le Comité a choisi l'ICANS (Institut de Cancérologie de Strasbourg). Le 22 octobre, nous avons remis à Mme Freudenreich, un don de 1 000 € destiné à la recherche sur les cancers.

Le Comité de l'ALEC remercie vivement la commune pour son soutien tout au long de l'année.

Michèle MULLER
Présidente



Don 2025
Mme Freudenreich de l'ICANS et le Comité de l'ALEC

L'A.T.G. *Association de Tennis de Guémar*



Une saison conviviale et pleine d'énergie !

L'Association de Tennis de Guémar poursuit son engagement pour faire vivre le sport dans la commune et permettre à chacun de découvrir ou de pratiquer le tennis dans une ambiance chaleureuse.

Le club compte désormais une trentaine de membres, dont quelques nouveaux adultes débutants.

L'école de tennis, désormais encadrée avec passion et une belle énergie par notre nouvelle monitrice Émeline, accueille trois groupes : mini-tennis, ados, et adultes débutants. Les séances, toujours placées sous le signe du plaisir et de la progression, se déroulent tous les lundis de septembre à fin octobre et reprendront, après une pause hivernale, de mars jusqu'à début juillet.

Cette saison, l'équipe féminine s'est particulièrement illustrée. Engagée dans le championnat d'été, elle a terminé 2^{ème} de sa poule, face à des adversaires redoutables. Elle a également su se maintenir dans sa division lors du championnat sénior. Une belle performance qui témoigne de la motivation et de la cohésion du groupe.

Les joueuses continuent de s'entraîner chaque jeudi, dès que la météo le permet.

Les matchs à domicile sont d'ailleurs souvent l'occasion de rassembler les membres pour un apéro, une soirée barbecue ou raclette pour un nouveau set de franches rigolades.

Que vous souhaitiez débiter, reprendre une raquette ou simplement partager un moment sportif et amical, l'Association de Tennis de Guémar vous accueille avec plaisir.

À bientôt sur les courts !

Pour tous renseignements, veuillez contacter
Ludovic MARGETYAL
à l'adresse suivante : l.margetyal@sfr.fr



L'A.S.G. *Association Sportive de Guémar*

Une année exceptionnelle en images



Faits marquants 2025

En interne : changement de la présidence avec le retour de M. Lakhdar DHIF à la tête du club à la place de M. Stéphane LICAUSI.

Le club a introduit un recours au tribunal administratif de Nancy afin d'obtenir réparation pour son interdiction de montée en Régionale 2, pourtant acquise sur le terrain et ce, malgré l'avis favorable du Comité Olympique du Sport Français ; l'affaire est toujours à l'instruction.

Félicitations à l'équipe 1 qui est sacrée championne d'automne depuis le 23 novembre.

Arrivée de Sandra LOOS qu'on ne présente plus dans le

monde du ballon rond, qui a permis de donner une nouvelle dynamique à l'entente des Jeunes.

Désormais, l'entente Guémar-Illhaeusern-Ostheim-Riquewihr permettra à tous les jeunes du village de taper le ballon dès l'âge de 6 ans.

Création d'une section féminine séniors sous la houlette de Sophie REMETTER et Michel KOEBERLE.

Avec la mise à disposition des nouveaux vestiaires courant 2026, l'ASG se donnera enfin les moyens de mieux accueillir ses sociétaires et visiteurs. Toutes ces sections vous ouvrent les bras ; rejoignez-nous !

ETAT-CIVIL

Naissances

BUCHER MASSON Léon 10/01/2025
GRIGORIU KARCHER Rose 07/03/2025
VENISCH Hugo 30/03/2025
MORELLE SCHWANGER Elio 06/04/2025
ZIMMER Avry 24/04/2025
TAVERNIER Emile 14/05/2025
RUHLAND Marceau 22/05/2025
DARRIUS Juliette 10/07/2025
CORSIN Clément 14/07/2025
SALMON Liam 30/09/2025
SALMON Samaël 30/09/2025



Mariages

Alexandre SCHMITT & Mathilde SCHMITT le 22/03/2025
David HENRIQUES DA COSTA & Sandra CHARMOILLE le 10/05/2025
Xavier TRODOUX & Béatrice COULON le 07/06/2025
Edouard BOURGARDEZ & Marina BUECHER le 07/06/2025
Jonathan DA ASSUNCAO XAVIER & Alexia DUMONT le 14/06/2025
Matthieu KELLER & Morgane DESCAMPS le 19/07/2025
Steven BALTENWECK & Lou STEICHEN le 26/07/2025
Benjamin BAUER & Laetitia HOERTH le 06/09/2025
Besime BAJRAMAJ & Olivia RASTETTER le 02/08/2025

PACS

Alain GÉRARD & Sylvie SUTTER le 28/01/2025
Patrick VAN DER MEIJDEN & Caroline NAVARRE le 24/03/2025
Loris ARMBRUSTER & Angéline MARISSAL le 08/08/2025
Yannick GROSS & Sabrina BALZLI le 22/08/2025
Aristide JEGOUIC & Mélodie BESCH le 07/11/2025



Décès

EDEL née FULGRAFF Janyce le 01/01/2025
RICO Edouard le 21/03/2025
WITZ née UMBDENSTOCK Alice le 06/04/2025
PONTIER Pierre le 10/04/2025
HABERKORN née REUTENAUER Germaine le 29/06/2025

GROLLEMUND Auguste le 19/07/2025
HEGER Marie-Madeleine le 24/08/2025
JUNG Robert le 06/09/2025
KITZINGER Roger le 06/09/2025
THIERY Paulette le 28/11/2025
WOTLING Auguste le 16/12/2025



Anniversaires de mariage 2025

Noces de platine

Deux couples ont eu le bonheur de célébrer leurs 70 ans de mariage

Antoine KOEBERLÉ & Suzanne SCHOEPPF mariés à Sélestat le 27 mai 1955

Laurent COUZINET & Hélène SIFFERMANN mariés à Ribeauvillé le 22 août 1955

Félicitations à eux

Anniversaires de mariage 2026

Noces d'Or - 50 ans

Christian FELDNER & Sonia ZAMOLO mariés à Colmar le 12 mars 1976

Francis ZIMMERMANN & Laurence WEISS mariés à Illhaeusern le 7 mai 1976

Claude GROLLEMUND & Simone GOERIG mariés à Illhaeusern le 9 juillet 1976

Marcel BLEGER & Isabelle STERMANN mariés à Saint-Hippolyte le 27 août 1976

Noces de Diamant - 60 ans

Jean-Marie HUSSER & Léonie TROESCH mariés à Guémar le 23 juillet 1966

Noces de Palissandre - 65 ans

Lucien GROLLEMUND & Marie-Antoinette UMBDENSTOCK mariés à Guémar le 30 septembre 1961

LES GRANDS ANNIVERSAIRES du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

70 ans

16/01/1956 DOLLE Francine
18/02/1956 KOLTES Claude
23/02/1956 FERBER Hugo
01/03/1956 MERCKLING Mirianne
03/03/1956 GROLLEMUND Simone
04/03/1956 GANDER Patricia
14/04/1956 LEMEUNIER Marguerite
27/05/1956 LOEWENGUTH Sylvia
25/06/1956 SANCHES Jacinta
07/07/1956 ZIMMERMANN Evelyne
12/10/1956 MARQUES RODRIGUES David
03/12/1956 WAGNER Fabienne
11/12/1956 DABET Yves

75 ans

17/02/1951 MULLER Marie-Rose
23/02/1951 FISCHER Gisèle
05/03/1951 FISCHER Jean Jacques
11/03/1951 FALTERMEIER Jean
30/03/1951 OBERLIN Michèle
11/07/1951 GRUNDRICH Simone
11/09/1951 MULLER Charles
17/10/1951 LOUIS Waltraud
19/10/1951 HEROLD Robert
25/11/1951 JEHL Marie-Claire

80 ans

26/05/1946 BEYSANG Arlette
03/06/1946 DIEUDONNE-ROMINGER Gisa
26/07/1946 KOEBERLE Jean Claude
12/10/1946 GUERRA Piergiorgio
17/10/1946 STEINHILBER Jean-Claude
28/10/1946 PREISS Hubert

81 ans

07/02/1945 KOEBERLE Marie-Odile
15/09/1945 GUIOT Jean Claude
19/09/1945 WINTERMANTEL Suzanne
26/10/1945 SAGNARD Christiane
19/11/1945 SENCIER Marie Paule

82 ans

19/08/1944 PLATZ Max

83 ans

11/03/1943 WUST Marie Madeleine
19/08/1943 RIEGEL Ursula
26/09/1943 LEIBY Elisabeth
10/11/1943 GALOT René
04/12/1943 UMBDENSTOCK Liliane
17/12/1943 BUCH Richard

84 ans

10/04/1942 HUSSER Léonie
24/05/1942 WITZ Odile Marie
09/07/1942 WENDLING Auguste
07/09/1942 DIEUDONNE-ROMINGER Bernard

85 ans

06/05/1941 MEYER Marie-Thérèse
15/07/1941 UMBDENSTOCK Charles
12/08/1941 PLATZ Anneliese
28/08/1941 UMBDENSTOCK Marie-Louise
29/10/1941 MADERTHANER Wolfgang
07/12/1941 HUSSER Jean-Marie

86 ans

08/02/1940 STAMILE Jeannine
28/02/1940 BEYSANG Antoinette
05/07/1940 WINTERMANTEL Roland
09/11/1940 UMBDENSTOCK Lucien

87 ans

05/03/1939 HAAS François
25/05/1939 SCHICK Marlyse
30/05/1939 NEFF André
03/06/1939 WITZ Marie Antoinette

88 ans

20/01/1938 GROLLEMUND Marie Antoinette
13/03/1938 GROLLEMUND Lucien

89 ans

07/02/1937 DEBENATH Raymond
18/06/1937 SENCIER Bernadette
06/10/1937 UMBDENSTOCK Marie
27/10/1937 WUST Maurice

90 ans

21/04/1936 WENDLING Gérard
26/11/1936 COUZINET Hélène

91 ans

09/08/1935 KELLER Christiane
24/08/1935 WAMBACH Liliane

92 ans

01/03/1934 UMBDENSTOCK Marcel
04/03/1934 THIBAUT Huguette
24/08/1934 KOEBERLE Antoine
01/11/1934 LEIBY Etienne
30/12/1934 ALCAIDE MENGUAL Sébastien

94 ans

06/07/1932 WISS Gabrielle
18/11/1932 COUZINET Laurent

95 ans

16/11/1931 PONTIER Mireille

96 ans

27/09/1930 GROLLEMUND Marthe

97 ans

28/03/1929 NUSSBAUMER Colette

98 ans

19/12/1928 GROLLEMUND Fernand



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

- 4 janvier : RAMSA - A.S.G. - Salle des fêtes
- 7 janvier : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des Fêtes Guémar
- 17 et 18 Janvier : Pièce de théâtre - A.J.U.G. - Salle des fêtes
- 18 janvier : RAMSA - A.S.G. - Club House Foot
- 14 février : Soirée musicale - Musique Espérance - Salle des fêtes
- 15 février : Concert gourmand - Musique Espérance - Salle des fêtes
- 21 février : Repair café - Salle des fêtes
- 7 mars : Concert - Chorale St Cécile - Église
- 5 avril : Ouverture de la Canardière - A.R.C.C. - Canardière
- 18 et 19 avril : Olive Drab Days - A.R.C.C. - Canardière
- 26 avril : Nature et jardin - A.R.C.C. - Canardière
- 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945 - Monument aux morts/Salle des fêtes
- 30 mai : Tartes flambées - Amicale des sapeurs-pompiers - Salle des fêtes
- 7 juin : Bœuf à la broche - Cercle St Maximin - Salle du cercle
- 17 juin : Don du sang Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Guémar
- 19 juin : Fête de la musique - A.L.E.C. / A.J.U.G. - Salle des fêtes
- 3 juillet : Guinguette à la gloriette - Musique Espérance - Gloriette du Ladhof
- 14 juillet : Bal et feu d'artifice - A.R.C.C. - Canardière
- 15 et 16 août : Brunchs - A.R.C.C. - Canardière
- 22 et 23 août : Fête du jambon - A.S.G. - Salle des fêtes
- 15 septembre : Don du sang - Amicale des donateurs de sang - Salle des fêtes Illhaeusern
- 27 septembre : Repas carpes frites - A.R.C.C. - Canardière
- 10 octobre : Soirée vin nouveau - Cercle St Maximin - Salle du cercle
- 17 et 18 octobre : Talents Guémariens - Salle des fêtes
- 7 novembre : Concert 80 ans Musique Espérance - Salle des fêtes
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 - Monument aux morts/Salle des fêtes
- 28 novembre : Marché de l'avent - A.L.E.C. - Salle des fêtes
- 29 novembre : Repas à emporter - A.J.U.G. - Salle des fêtes
- 19 et 20 décembre : Marché de Noël - Salle des fêtes

Calendrier consultable sur le site internet de la Ville de Guémar, à l'adresse :
www.ville-guemar.fr dans la rubrique manifestations.

*À toutes les associations et sociétés organisatrices,
nous souhaitons plein succès pour leurs manifestations.*

ADRESSES UTILES

MAIRIE et AGENCE POSTALE

12 Rue du Maréchal Lefebvre
Tél. 03 89 71 83 12 - Fax 03 89 71 83 52
E-mail : mairie@ville-guemar.fr
Site Internet : www.ville-guemar.fr
Secrétaire général : Thomas SCHUÉ
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
+ les mardis et jeudis de 14h à 17h30

NUMÉROS URGENCES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Chef de Corps : Lionel MAHLER
Tél. 06 37 36 59 64
112 : numéro unique d'appel des urgences en Europe
SOS Médecins : 36 34
Centre antipoison Alsace : 03 88 37 37 37

URGENCES - DÉPANNAGE

SUEZ (en cas de rupture de canalisation) : 0977 401 124
ENEDIS (électricité) : 09 72 67 50 68
GRDF (gaz) : 0800 473 333

MÉDECINS

Docteur Nicolas FRANÇOIS - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 58 61 46
Docteur Martine SCHWETTERLE - généraliste
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 86 49

KINÉSITHÉRAPEUTES

Peggy HELFER et Claire CORTIJO
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
Tél. 03 89 71 35 97

INFIRMIÈRES

Adeline RISCH et Laura MASSON
Pôle médical - 13 Rue Jeanne d'Arc
06 10 39 29 42

DENTISTE

Stefan WILHELM, chirurgien-dentiste
12, Route d'Illhaeusern - Tél. 03 89 71 85 86

RADIOLOGIE SICA IRM/SCANNER

9 rue des Artisans - Bergheim
03 89 41 86 40

PHARMACIES

Bergheim : Pharmacie du Vieux Tilleul - 14 Route du Vin
Ostheim : Pharmacie des Cigognes - Zone artisanale Birgelsgaerten
Ribeauvillé : Pharmacie du Marché - 1 rue du 3 Décembre
Pharmacie Michel FALLER - 40 Grand' Rue

DON DU SANG

Etablissement Français du Sang de Colmar
Hôpital Louis Pasteur - 6 Rue du Hohnack
68000 COLMAR - Tél. 03 89 30 12 60
Amicale des donateurs de sang de Guémar
Président : Frédéric FABRICI - Tél. : 03 89 71 85 50

TAXI DAVID

68970 GUÉMAR - Tél. 07 71 80 39 04

TAXI JOSÉ

68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 06 46 84 40 05

ASSISTANTE SOCIALE - Centre Médico-Social

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

MICRO CRÈCHE de TILIO "L'Ami CROCRO"

6 Route d'Illhaeusern - 68970 GUÉMAR
Directrice : Gaëlle LYON - Tél. 09 50 11 43 03
E-mail : lamicrocro@tilio.net

MICRO CRÈCHE GABAM « L'explorateur en éveil »

42 route d'Illhaeusern - 68970 GUÉMAR
Directrice : Séverine DEBACHY - Tél. : 06 89 71 71 75
E-mail : microcreche.gabam@gmail.com

ENSEIGNEMENT

Directrice des Écoles : Erika KAUFFMANN
Tél. 03 89 71 89 20
➤ élémentaire "Les Roseaux" - 12 Rue de la Riedmatt
➤ maternelle - 14 Rue du Nord - Tél. 03 89 86 17 35
E-mail : ecole-les-roseaux-guemar@wanadoo.fr
Site Internet : ecole.guemar.free.fr

C.L.S.H "Les Gribouilles"

Centre de Loisirs sans Hébergement - Accueil périscolaire
Responsable : Naïma MAHJOURS - Tél. 03 68 89 00 27

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10
Site Internet : www.cc-ribeauville.fr
Président : Umberto STAMILE

DÉCHETTERIE

Rue des Hirondelles - 68150 RIBEAUVILLÉ

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DU BON PASTEUR

Paroisse de Guémar
M. le Curé Paul THOMANN - Presbytère de Bergheim
Tél. 03 89 73 63 20 - Fax 03 89 73 32 45
Père Fabien NEFF - Prêtre coopérateur et Aumônier de prison
Tél. 07 49 33 57 22

PAROISSE PROTESTANTE D'OSTHEIM-GUÉMAR-ILLHAEUSERN

Pasteur Séverin SCHNEIDER
2 Rue Albert Schweitzer - 68150 OSTHEIM
Tél. 06 36 11 22 69

TOURISME - SITE DE LA "CANARDIÈRE"

A.R.C.C. - Association pour la Restauration
et la Conservation de la Canardière
Renseignements à la Mairie au 03 89 71 83 12
E-mail : la.canardiere.guemar@gmail.com

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de Ribeauvillé - 4 rue du Coquelicot
68150 RIBEAUVILLÉ - Tél. 03 89 73 60 70

BRIGADE VERTE

92 Rue du Mal de Lattre de Tassigny - 68390 SOULTZ
Tél. 03 89 74 84 04
Site Internet : www.brigade-verte.fr

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

Cité Administrative - Bâtiment A
3 Rue Fleischhauer - 68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 24 80 79 - E. mail : sip.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

11 Rue Saint Jacques - SIGOLSHEIM
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE - Tél. 03 89 78 24 32

**Directeur de la publication :**

Umberto STAMILE, Maire

Rédaction :**Partie communale :**

Mairie, Municipalité et Commission communication :
Claudine MESSA, Anne WAGNER, Julie GASS, Michèle HATTERMANN,
Nathalie HAESSLER

Partie « Vie associative » : Associations

Crédit photographique

Commune de Guémar, Associations, Écoles, Claudine MESSA,
Laura HAAG et la commission communication

Graphisme :

Mise en page, impression : AGI Ingersheim
Dépôt légal à parution